#### **EVIDENCE**

OTTAWA, Tuesday, May 28, 2024

The Standing Senate Committee on National Finance met with videoconference this day at 9 a.m. [ET] to examine the subject matter of all of Bill C-69, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on April 16, 2024.

Senator Éric Forest (Deputy Chair) in the chair.

The Deputy Chair: Honourable senators, before we begin, I would like to ask all senators and other in-person participants to consult the cards on the table for guidelines to prevent audio feedback incidents.

#### [Translation]

Please take note of the following preventative measures in place to protect the health and safety of all participants, including the interpreters.

If possible, ensure that you are seated in a manner that increases the distance between microphones. Only use a black approved earpiece. The former grey earpieces must no longer be used. Keep your earpiece away from all microphones at all times. When you are not using your earpiece, place it face down, on the sticker placed on the table for this purpose.

# [English]

Thank you all for your cooperation.

#### [Translation]

I wish to welcome all of the senators as well as the viewers across the country who are watching us on sencanada.ca. My name is Éric Forest. I am a senator from the Gulf division in Quebec, and Deputy Chair of the Senate Committee on National Finance.

I would now like to ask my colleagues to introduce themselves starting from my left please.

**Senator Loffreda:** Good morning and welcome to all our witnesses. Tony Loffreda from Montreal, Quebec.

#### [English]

**Senator Pate:** I'm Kim Pate. I live here in the unceded, unsurrendered territory of the Algonquin Anishinaabeg.

**Senator Kingston:** Good morning, Joan Kingston, New Brunswick.

#### TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 28 mai 2024

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 heures (HE), avec vidéoconférence, pour étudier la teneur complète du projet de loi C-69, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 16 avril 2024.

Le sénateur Éric Forest (vice-président) occupe le fauteuil.

Le vice-président : Honorables sénateurs, avant de commencer, j'aimerais demander à tous les sénateurs et aux autres participants en personne de consulter les fiches sur la table pour connaître les lignes directrices visant à prévenir les incidents de rétroaction acoustique.

#### [Français]

Veuillez prendre note des mesures préventives suivantes, qui ont été mises en place pour protéger la santé et la sécurité de tous les participants, y compris les interprètes.

Dans la mesure du possible, veuillez vous asseoir de manière à augmenter la distance entre les microphones. N'utilisez qu'une oreillette noire homologuée. Les anciennes oreillettes grises ne doivent plus être utilisées. Tenez votre oreillette éloignée de tous les microphones en tout temps. Lorsque vous n'utilisez pas votre oreillette, placez-la, face vers le bas, sur l'autocollant placé sur la table à cet effet.

## [Traduction]

Merci à tous pour votre collaboration.

#### [Français]

Bienvenue à tous les sénateurs et sénatrices de même qu'à tous les Canadiens qui nous regardent sur sencanada.ca. Je m'appelle Éric Forest. Je suis un sénateur de la division du Golfe, au Québec, et je suis vice-président du Comité des finances nationales.

J'aimerais maintenant demander à mes collègues de se présenter, en commençant par ma gauche.

Le sénateur Loffreda: Bonjour et bienvenue à tous nos témoins. Tony Loffreda, de Montréal, au Québec.

#### [Traduction]

La sénatrice Pate : Je m'appelle Kim Pate. Je vis ici sur le territoire non cédé des Algonquins anichinabés.

La sénatrice Kingston: Bonjour, Joan Kingston, du Nouveau-Brunswick.

Senator Ross: Good morning, Krista Ross, New Brunswick.

Senator MacAdam: Jane MacAdam, Prince Edward Island.

**Senator Marshall:** Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador.

Senator Smith: Larry Smith, Quebec.

[Translation]

The Deputy Chair: Thank you very much. One side of the table is popular, but the sponsor of the bill is on the other side, which balances things out.

Honourable senators, today we continue our study of the subject matter of all of Bill C-69, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on April 16, 2024, which was referred to this committee on May 9, 2024 by the Senate.

We are pleased to welcome today senior officials from Innovation, Science and Economic Development Canada, Transport Canada, the Canada Mortgage and Housing Corporation and the Financial Consumer Agency of Canada. I understand that one official from each department will make statements and the others will help answer questions.

It is my pleasure to introduce Mr. Andre Arbour, Director General, Telecommunications and Internet Policy Branch, Innovation, Science and Economic Development Canada; Ms. Natalie Dolan, Executive Director, Policy, High Frequency Rail, Transport Canada; Ms. Nadine Leblanc, Acting Chief Financial Officer and Senior Vice-President, Policy, Canada Mortgage and Housing Corporation; and Mr. Werner Liedtke, Acting Commissioner, Chief Financial Officer and Assistant Commissioner, Internal Services, Financial Consumer Agency of Canada.

Welcome. Thank you for accepting our invitation to appear in front of the Senate National Finance Committee. On that note, I give the floor to Mr. Andre Arbour followed by Ms. Natalie Dolan, Ms. Patricia Roset-Zuppa and Mr. Werner Liedtke.

[English]

Andre Arbour, Director General, Telecommunications and Internet Policy Branch, Innovation, Science and Economic Development Canada: Thank you, Mr. Chair, for the opportunity to speak to the committee today. I'm joined by my colleague Marc-André Rochon from the department's Spectrum and Telecommunications group.

La sénatrice Ross: Bonjour, Krista Ross, du Nouveau-Brunswick

La sénatrice MacAdam: Jane MacAdam, de l'Île-du-Prince-Édouard.

La sénatrice Marshall: Elizabeth Marshall, de Terre-Neuveet-Labrador.

Le sénateur Smith: Larry Smith, du Québec.

[Français]

Le vice-président : Merci beaucoup. Il y a un côté de la table qui est populaire, mais on a le parrain du projet de loi de l'autre côté, ce qui équilibre les choses.

Honorables sénateurs et sénatrices, nous poursuivons aujourd'hui notre étude sur la teneur complète du projet de loi C-69, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 16 avril 2024, qui a été renvoyé à ce comité par le Sénat le 9 mai 2024.

Nous avons le plaisir d'accueillir quelques hauts fonctionnaires d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada, de Transports Canada, de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada. Je comprends qu'un fonctionnaire de chaque ministère fera une présentation et que les autres aideront à répondre aux questions.

Je suis heureux de vous présenter M. Andre Arbour, directeur général de la Direction générale des politiques de télécommunications et d'Internet, Innovation, Sciences et Développement économique Canada; Mme Natalie Dolan, directrice exécutive, Politiques, Train à grande fréquence, Transports Canada; Mme Nadine Leblanc, cheffe des finances intérimaire et première vice-présidente, Politiques, Société canadienne d'hypothèques et de logement; M. Werner Liedtke, commissaire intérimaire, dirigeant principal des finances et commissaire adjoint, Services internes, Agence de la consommation en matière financière du Canada.

Bienvenue. Merci d'avoir accepté notre invitation à témoigner devant le Comité sénatorial permanent des finances nationales. Sur ce, je donne la parole à M. Arbour. Il sera suivi de Mme Dolan, Mme Patricia Roset-Zuppa et M. Werner Liedtke.

[Traduction]

Andre Arbour, directeur général, Direction générale des politiques de télécommunications et d'Internet, Innovation, Sciences et Développement économique Canada: Je vous remercie, monsieur le président, de me donner l'occasion de prendre la parole devant le comité aujourd'hui. Je suis accompagné de mon collègue, Marc-André Rochon, du groupe du spectre et des télécommunications du ministère.

I would first like to acknowledge that we are coming to you from the unceded territory of the Algonquin Anishinaabe people. I would also like to thank them for being stewards of the land and waters in this area since time immemorial.

Budget 2024 announced proposed amendments to the Radiocommunication Act and the Telecommunications Act.

# [Translation]

The amendments to the Radiocommunication Act aim to curb auto theft in Canada as part of a suite of changes the government is bringing forward. The amendments will limit access to wireless devices used in auto theft and allow their removal from the Canadian marketplace. ISED will pursue all avenues to regulate wireless devices that intercept radio signals for unlawful activities, and will continue to collaborate with law enforcement agencies to protect consumer interests.

#### [English]

To advance work on the proposed changes to the Radiocommunication Act, Innovation, Science and Economic Development Canada, or ISED, recently launched a public consultation to gather further information on legitimate and illegitimate use of these devices prior to making regulatory changes. The nature and importance of these legitimate uses must be considered to support consumer safety and reflect the needs of the technology industry.

Another way the government is working to support Canadians is through amendments to the Telecommunications Act. These are intended to support consumers in the telecommunications marketplace and are complementary to other initiatives under the government's telecommunications agenda, including issuing a renewed policy direction to the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission, or CRTC, and setting out pro-competition rules in the form of reserving frequencies in recent spectrum auctions for alternative competitors. These amendments are intended to help consumers take advantage better of the increased competition and improved pricing we are seeing in the market.

Je tiens d'abord à reconnaître que nous venons à vous sur le territoire non cédé des Algonquins anichinabés. Je tiens également à les remercier d'avoir été les gardiens de la terre et des eaux de cette région depuis des temps immémoriaux.

Dans le budget de 2024, le gouvernement a annoncé des modifications proposées à la Loi sur la radiocommunication et à la Loi sur les télécommunications.

# [Français]

modifications apportées à la Loi radiocommunication visent à lutter contre le vol d'automobiles au Canada dans le cadre d'une série de changements proposés par le gouvernement. Ces modifications limiteront l'accès aux dispositifs sans fil utilisés pour le vol de véhicules et permettront de les retirer du marché canadien. Innovation, Sciences et Développement économique Canada explorera toutes les possibilités de réglementation des dispositifs sans fil qui interceptent les signaux radio pour des activités illégales et poursuivra sa collaboration avec les organismes chargés de l'application de la loi pour protéger les intérêts des consommateurs.

### [Traduction]

Afin de faire progresser les travaux sur les modifications proposées à la Loi sur la radiocommunication, Innovation, Sciences et Développement économique Canada, ou ISDE, a récemment lancé une consultation publique afin de recueillir de plus amples renseignements sur l'utilisation légitime et illégitime de ces appareils avant d'apporter des modifications réglementaires. La nature et l'importance de ces utilisations légitimes doivent être prises en considération pour soutenir la sécurité des consommateurs et refléter les besoins de l'industrie de la technologie.

modifications à Loi apportées la sur 1es télécommunications constituent un autre moyen pour le gouvernement de soutenir les Canadiens. Ces modifications visent à soutenir les consommateurs sur le marché des télécommunications et complètent d'autres initiatives prises par le gouvernement dans le cadre de son programme de télécommunications, notamment la publication d'une nouvelle orientation stratégique pour le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, ou le CRTC, et la mise en place de règles favorables à la concurrence en réservant des fréquences à d'autres concurrents lors des récentes ventes aux enchères du spectre radioélectrique. Ces modifications visent à aider les consommateurs à mieux tirer parti de la concurrence accrue et de l'amélioration des prix que nous constatons sur le marché.

#### [Translation]

First, these provisions would mandate that service providers offer a self-serve option for customers wanting to change or cancel their services. Next, service providers would be required to send customers a notification when their contract is ending, along with information on current plans in the market. This will make it easier for consumers to navigate what options are available when their contracts are up.

Finally, these provisions would prohibit fees that discourage consumers from switching providers or adjusting services. The intent here is to remove arbitrary fees that create friction in consumer decision-making, but not to prohibit legitimate charges for equipment or complex work that is sometimes needed for physically installing network facilities.

#### [English]

To ensure these provisions will meet the needs of Canadians, the CRTC, through stakeholder consultations, will be responsible for determining the specific details and parameters for each of these proposed measures before they come into force.

We hope these opening remarks were helpful in contextualizing the proposed amendments, and we would be pleased to answer any questions the committee may have.

Thank you.

The Deputy Chair: Thank you. Ms. Dolan, the floor is yours.

Natalie Dolan, Executive Director, Policy, High Frequency Rail, Transport Canada: Thank you, Mr. Chair. As you said, I'm appearing here today on behalf of Transport Canada. I'd like to thank my colleague Mr. Arbour for a very generous land acknowledgement.

My name is Natalie Dolan, Executive Director of High Frequency Rail, or HFR. It's a pleasure to be here to speak about the HFR provisions in Bill C-69 that would provide agency status to Via HFR, the subsidiary of VIA Rail. These measures can be found in Part 4, Division 27, pages 551 and 552.

# [Translation]

The HFR project is the largest transportation infrastructure project that Canada has seen in generations. The objective of HFR is to offer faster, more reliable, and more frequent rail service. HFR is more than a rail project.

#### [Français]

Tout d'abord, ces dispositions obligeraient les fournisseurs de services à proposer une option de libre-service aux clients qui souhaitent modifier ou résilier leur service. Ensuite, les fournisseurs de services seraient tenus d'envoyer aux clients une notification les informant que leur contrat arrive à terme, ainsi que des informations sur les forfaits en cours sur le marché. Il sera ainsi plus facile pour les consommateurs de savoir quelles sont les options disponibles à l'expiration de leur contrat.

Enfin, ces dispositions interdisent les frais qui découragent les consommateurs de changer de fournisseur ou d'adapter leur offre de services. L'objectif est de supprimer les frais arbitraires, lesquels sont problématiques dans la prise de décisions des consommateurs, mais pas d'interdire les frais légitimes pour l'équipement ou les travaux complexes qui sont parfois nécessaires pour les installations physiques de mise en réseau.

#### [Traduction]

Afin de s'assurer que ces dispositions répondront aux besoins des Canadiens, le CRTC, par le biais de consultations auprès des intervenants, sera chargé de déterminer les détails et les paramètres précis de chacune des mesures proposées avant leur entrée en vigueur.

Nous espérons que ces observations préliminaires ont été utiles pour contextualiser les modifications proposées, et nous serions heureux de répondre à toutes les questions du comité.

Merci.

Le vice-président : Merci. La parole est à vous, madame Dolan.

Natalie Dolan, directrice exécutive, Politiques, Train à grande fréquence, Transports Canada: Merci, monsieur le président. Comme vous l'avez dit, je comparais ici aujourd'hui au nom de Transports Canada. Je tiens à remercier mon collègue, M. Arbor, pour sa généreuse reconnaissance des terres.

Je m'appelle Natalie Dolan, directrice exécutive du Train à grande fréquence, ou TGF. Je suis ravie d'être ici pour parler des dispositions sur le TGF du projet de loi C-69 qui conféreraient le statut d'agence à VIA TGF, en tant que filiale de VIA Rail. Ces mesures se trouvent à la partie 4, section 27, pages 551 et 552.

# [Français]

Le projet de TGF est le plus grand projet d'infrastructure de transport que le Canada ait connu depuis des générations. L'objectif du TGF est d'offrir un service ferroviaire plus rapide, plus fiable et plus fréquent. Le TGF est plus qu'un projet ferroviaire.

### [English]

Fifteen million people currently live in this corridor. The populations and economies of Ontario and Quebec will only continue to increase as will the demand for all modes of transportation, including passenger rail. This project provides an opportunity to meet future demands while transforming rail travel to a more sustainable and accessible way of travelling for future generations.

At this moment, VIA Rail cannot make improvements to its passenger services. Rail congestion on the current tracks limits the frequency of departures, the reliability of arrivals and the speed of reaching destinations. To put it simply, without a transformative investment, 10 million trips per year would be taken using higher emitting modes.

High Frequency Rail consists of building a new intercity passenger rail system over 1,000 km in length to serve Toronto, Peterborough, Ottawa, Montreal, Laval, Trois-Rivières and Quebec City. High Frequency Rail will provide fast, reliable and frequent service. It will triple the number of rail passenger trips in the corridor to at least 17 million by 2059. It will double the number of train departures, with at least 12 departures per day between major cities. It will dramatically improve reliability to ensure trains leave and arrive on time. It will continue to serve communities currently served by VIA Rail such as Kingston, Cornwall and Drummondville, with expected improvements to scheduling and convenience. It will create thousands of well-paying jobs during the design, construction and operation phases.

As an electrified service, it will deliver significant reductions in greenhouse gas, or GHG, emissions and it will contribute positively to the Government of Canada's commitment to reconciliation with Indigenous Peoples.

The HFR project is in the procurement phase where it is continuing to gather momentum. In October 2023, the government launched the request for proposals, or RFP. This RFP is a critical step that will lead to the selection of a private developer partner for the project. Proposals are scheduled to be received in summer 2024 for evaluation to be completed in late 2024.

To maximize benefits and innovation, the RFP requires bidders to develop two solutions that meet project outcomes: One with speeds up to 200 kilometres per hour and one that includes higher speed segments to achieve even shorter journey times. This will allow for a rigorous assessment of the costs and benefits of incorporating high-speed rail in each segment of the corridor. With this approach, the government will be able to determine the best solution for the HFR project based on a fierce

#### [Traduction]

Quinze millions de personnes habitent actuellement dans ce corridor. Les populations et les économies de l'Ontario et du Québec poursuivront leur croissance, tout comme la demande pour tous les modes de transport, y compris le service ferroviaire voyageurs. Ce projet offre l'occasion de répondre aux demandes futures tout en transformant le transport ferroviaire en un mode de transport plus durable et plus accessible pour les générations futures.

À l'heure actuelle, VIA Rail ne peut pas améliorer ses services de voyageurs. La congestion ferroviaire sur les voies actuelles limite la fréquence des départs, la fiabilité des arrivées et la vitesse pour arriver aux destinations. En termes simples, sans investissement transformateur, 10 millions de voyages par an seraient effectués en utilisant des modes émettant davantage de CO<sub>2</sub>.

Le train à grande fréquence consiste à construire un nouveau réseau ferroviaire interurbain de voyageurs de plus de 1 000 km de long pour desservir Toronto, Peterborough, Ottawa, Montréal, Laval, Trois-Rivières et Québec. Le train à grande fréquence sera rapide, fiable et fréquent. Il triplera le nombre de voyages de voyageurs ferroviaires dans le corridor pour atteindre au moins 17 millions d'ici 2059. Il permettra de doubler le nombre de départs en train, avec au moins 12 départs par jour entre les grandes villes. Il améliorera considérablement la fiabilité pour s'assurer que les trains partent et arrivent à temps. Les collectivités desservies actuellement par VIA Rail, comme Kingston, Cornwall et Drummondville, continueront de l'être avec les améliorations attendues à l'horaire et à la commodité. Le TGF créera des milliers d'emplois bien rémunérés pendant les phases de conception, de construction et d'exploitation.

En tant que service électrifié, il permettra de réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre, ou de GES, et il contribuera de façon positive à l'engagement du gouvernement du Canada à l'égard de la réconciliation avec les peuples autochtones.

Le projet de TGF en est à la phase d'approvisionnement où il continue de prendre de l'ampleur. En octobre 2023, le gouvernement a lancé la demande de propositions. Cette demande de propositions est une étape critique qui mènera à la sélection d'un partenaire de développement privé pour le projet. Des propositions devraient être reçues à l'été 2024 pour évaluation, ce qui devrait être terminé à la fin de 2024.

Pour maximiser les avantages et l'innovation, la demande de propositions exige que les soumissionnaires élaborent deux solutions qui répondent aux résultats du projet : une avec des vitesses allant jusqu'à 200 kilomètres par heure et une autre qui comprend des segments à vitesse plus élevée pour atteindre des temps de trajet encore plus courts. Cela permettra une évaluation rigoureuse des coûts et des avantages de l'intégration du train à grande vitesse dans chaque segment du corridor. Grâce à cette

competitive process between many of the world's most accomplished Canadian and international companies. We are convinced that such competition will maximize innovation and result in the best project for Canadians.

The HFR project is progressing well, with innovative ideas being shared by bidders. It is on schedule and on track.

The purpose of the proposed measure in Bill C-69 is to declare the subsidiary of VIA Rail Canada Inc., VIA HFR, an agent of His Majesty in right of Canada. This is essential at this time to advance the high-frequency rail project.

The declaration of agent status will provide certainty to the procurement process. It is critical to provide the necessary assurances sought by all three bidders, creating confidence in the financial backing of the project by the government. Agency status would allow VIA HFR to benefit from the immunities, privileges and prerogatives that are enjoyed by the Crown. It will also assist VIA HFR in its land acquisition strategy. As an agent of the Crown, the properties that VIA HFR aquires become federal lands.

If there is no agency declaration through this act, Transport Canada would not be in a position to provide the necessary assurances sought by bidders prior to the signing of the pre-development agreement for the project as expected this fall. Without these assurances, VIA HFR would not have the confidence of the market due to uncertain financial backing from the government. It is, therefore, crucial.

This concludes my remarks. It will be a pleasure to entertain any questions from the committee.

[Translation]

**The Deputy Chair:** Thank you very much. Ms. Leblanc now has the floor.

[English]

Nadine Leblanc, Interim Chief Financial Officer and Senior Vice-President, Policy, Canada Mortgage and Housing Corporation: Thank you. It's a pleasure to speak to you on behalf of the Canada Mortgage and Housing Corporation, or CHMC, this morning.

Canada Mortgage and Housing Corporation play a critical role as a national convenor to promote stability and sustainability in Canada's housing finance system. We do this by providing commercial solutions that make it possible for Canadians to get mortgage funding. We also provide essential, impartial research

approche, le gouvernement sera en mesure de déterminer la meilleure solution pour le projet de TGF en se fondant sur un processus de concurrence acharnée entre plusieurs des entreprises canadiennes et internationales les plus accomplies au monde. Nous sommes convaincus qu'une telle concurrence maximisera l'innovation et débouchera sur le meilleur projet pour les Canadiens.

Le projet de TGF progresse bien, et les soumissionnaires font part d'idées novatrices. Il respecte le calendrier et est sur la bonne voie.

La mesure proposée dans le projet de loi C-69 vise à déclarer la filiale de VIA Rail Canada Inc., VIA TGF, mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. Il s'agit d'une mesure essentielle en ce moment pour faire avancer le projet de train à grande fréquence.

La déclaration du statut de mandataire assurera la certitude du processus d'approvisionnement. Il est essentiel de fournir les assurances nécessaires demandées par les trois soumissionnaires, ce qui crée la confiance dans le soutien financier du projet par le gouvernement. Le statut d'agence permettrait à VIA TGF de bénéficier des immunités, privilèges et prérogatives dont jouit la Couronne. Il aidera également VIA TGF dans sa stratégie d'acquisition de terrains. En tant que mandataire de la Couronne, les propriétés que VIA TGF acquiert deviennent des terres fédérales.

S'il n'y a pas de déclaration d'agence en vertu de cette loi, Transports Canada ne serait pas en mesure de fournir les assurances nécessaires demandées par les soumissionnaires avant la signature de l'entente préalable à l'élaboration du projet comme prévu cet automne. Sans ces assurances, VIA TGF n'aurait pas la confiance du marché en raison d'un soutien financier incertain du gouvernement. C'est donc crucial.

Je termine ainsi mes observations. Je serai heureuse de répondre aux questions du comité.

[Français]

**Le vice-président :** Merci beaucoup. La parole est maintenant à Mme Leblanc.

[Traduction]

Nadine Leblanc, chef des finances intérimaire et principale vice-présidente, Politiques, Société canadienne d'hypothèques et de logement: Merci. Je suis très heureuse de vous parler ce matin au nom de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, ou la SCHL.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement joue un rôle essentiel en tant que responsable nationale qui favorise la stabilité et la viabilité du système canadien de financement du logement. Pour ce faire, nous offrons des solutions commerciales qui permettent aux Canadiens d'obtenir un financement data and expertise and we help the federal government deliver housing programs.

### [Translation]

Right now, the single biggest threat to Canada's housing system is its severe housing shortage.

By now, you will have heard our estimates that to restore affordability by 2030, Canada needs to create 3.5 million more homes than it is currently on pace to build.

The federal government has launched a new plan to help solve this housing crisis. It's a whole-of-government approach, supported by measures proposed in Budget 2024.

The budget includes investments to build more homes and bring down the barriers that keep them from being built. It includes supports to renters and measures to help would-be home buyers to get those first keys of their own.

#### [English]

One of these measures is to extend the current restriction on foreign investment in Canadian housing another two years, until 2027. These restrictions were established under the Prohibition on the Purchase of Residential Property by Non-Canadians Act.

The act recognizes that foreign investors drive up demand for housing in Canada, adding to the housing shortage, especially in our major cities. It works to curb speculation in the housing market. It helps ensure that houses in Canada are used as homes for Canadians and not as financial assets for foreign investors. The act's regulations were informed by many consultations with Canadians.

In the broadest of terms, it restricts foreign companies and people who are not Canadian citizens or permanent residents from buying non-recreational and residential properties in Canada. It includes exceptions and clarifications that recognize the legitimate property needs of non-Canadians. For example, it doesn't affect those who have been studying in Canada for an extended period of time or work permit holders who are authorized to work in Canada.

The goal of the act is not to stand in the way of someone who wants to transition to Canada and buy a home and settle in one of our communities. Rather, the goal is to restrict those foreign buyers wanting to buy up homes as investments. It only applies to larger cities and towns with a total population of at least 100,000, with 50,000 or more living in the core because

hypothécaire. Nous fournissons également des données de recherche et une expertise essentielles et impartiales, et nous aidons le gouvernement fédéral à offrir des programmes de logement.

# [Français]

À l'heure actuelle, la plus grande menace qui pèse sur le système de logement du Canada est la grave pénurie de logements.

Vous connaissez déjà nos prévisions : pour rétablir l'abordabilité d'ici 2030, le Canada devra construire 3,5 millions de logements, en plus de ce qu'il construit actuellement.

Le gouvernement fédéral a lancé un nouveau plan pour aider à résoudre cette crise du logement. Il s'agit d'une approche pangouvernementale soutenue par les mesures proposées dans le budget de 2024.

Le budget prévoit des investissements pour construire davantage de logements et éliminer les obstacles qui empêchent leur construction. Il comprend des mesures de soutien aux locataires et des mesures pour aider les acheteurs potentiels à obtenir leur première propriété.

#### [Traduction]

L'une de ces mesures consiste à prolonger de deux ans, jusqu'en 2027, la restriction actuelle à l'investissement étranger dans le logement canadien. Ces restrictions ont été établies en vertu de la Loi sur l'interdiction d'achat d'immeubles résidentiels par des non-Canadiens.

La loi reconnaît que les investisseurs étrangers font augmenter la demande de logements au Canada, ce qui ajoute à la pénurie de logements, surtout dans nos grandes villes. Elle vise à freiner la spéculation sur le marché de l'immobilier. Elle aide à faire en sorte que les maisons au Canada soient utilisées comme maisons pour les Canadiens et non comme des actifs financiers pour les investisseurs étrangers. Le règlement de la loi a été éclairé par de nombreuses consultations auprès des Canadiens.

De façon plus générale, elle limite les sociétés et les particuliers étrangers qui ne sont ni citoyens canadiens ni résidents permanents à l'achat de propriétés non récréatives et résidentielles au Canada. Elle comprend des exceptions et des clarifications qui reconnaissent les besoins légitimes en propriété des non-Canadiens. Par exemple, cette loi ne touche pas les personnes qui étudient au Canada depuis longtemps ou les titulaires de permis de travail autorisés à travailler au Canada.

L'objectif de la loi n'est pas d'empêcher quelqu'un qui veut faire la transition au Canada et acheter une maison et s'installer dans l'une de nos collectivités. L'objectif est plutôt de restreindre les acheteurs étrangers qui souhaitent acheter des maisons comme investissements. Elle ne s'applique qu'aux grandes villes et aux villes d'une population totale d'au moins

that's where the housing shortage is greatest. For the purposes of the act, a residential property is a building of up to three dwelling units and parts of buildings, like semi-detached houses or condominiums.

This legislation came into force on January 1, 2023, and was initially planned to sunset in two years. But now, as the housing crisis continues to worsen, the government needs to use every lever at hand to ensure there's more housing stock available to Canadians. At the same time, CMHC will continue to monitor housing market conditions and share this knowledge with the Government of Canada.

Thanks again for the opportunity to present more information about Bill C-69. I'm happy to answer all of your questions.

**The Deputy Chair:** Thank you, Ms. Leblanc. Now Mr. Werner Liedtke.

[Translation]

Werner Liedtke, Interim Commissioner, CFO and Assistant Commissioner, Corporate Services, Financial Consumer Agency of Canada: Thank you, Mr. Chair, for the introduction, and to the committee for inviting us to appear before you today.

My name is Werner Liedtke. I am the Interim Commissioner of the Financial Consumer Agency of Canada, or FCAC. I will start with a brief overview of my agency's mandate.

FCAC is an independent federal agency that protects the rights and interests of consumers of financial products and services. We deliver on our mandate in two principal ways.

First, as a regulator, we supervise the compliance of federally regulated financial entities, such as banks, with consumer protection measures set out in legislation, public commitments and codes of conduct.

Second, we work to strengthen the financial literacy of Canadians through collaboration with stakeholders, and through research and education. We also monitor trends and issues that affect financial consumers.

We, at FCAC, were delighted that our organization featured so prominently in Budget 2024.

100 000 habitants, dont 50 000 ou plus vivent dans le centre, parce que c'est là que la pénurie de logements est la plus importante. Pour l'application de la loi, un immeuble résidentiel est un immeuble de tout au plus trois logements et des parties d'immeubles, comme des maisons jumelées ou des immeubles en copropriété.

Cette loi est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et devait d'abord prendre fin dans deux ans. Mais maintenant, alors que la crise du logement continue de s'aggraver, le gouvernement doit utiliser tous les leviers à sa disposition pour s'assurer qu'il y a plus de logements disponibles pour les Canadiens. En même temps, la SCHL continuera de surveiller les conditions du marché du logement et de faire part de ces connaissances au gouvernement du Canada.

Merci encore de nous donner l'occasion de présenter plus de renseignements sur le projet de loi C-69. Je serai heureuse de répondre à toutes vos questions.

Le vice-président : Merci, madame Leblanc. Maintenant, M. Werner Liedtke.

[Français]

Werner Liedtke, commissaire intérimaire, dirigeant principal des finances et commissaire adjoint, Services internes, Agence de la consommation en matière financière du Canada: Merci, monsieur le président, pour cette présentation et merci au comité de nous avoir invités à venir témoigner ici aujourd'hui.

Je m'appelle Werner Liedtke. Je suis commissaire intérimaire de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, ou ACFC. Je vais commencer par vous donner un aperçu du mandat de mon organisme.

L'ACFC est un organisme fédéral indépendant qui protège les droits et les intérêts des consommateurs de produits et services financiers. Nous accomplissons notre mandat de deux principales façons.

Tout d'abord, en tant qu'organisme de réglementation, nous surveillons la conformité des entités financières sous réglementation fédérale, comme les banques, aux mesures de protection des consommateurs énoncées dans les textes de loi, les engagements publics et les codes de conduite.

Deuxièmement, nous nous efforçons de renforcer la littératie financière de la population canadienne en collaborant avec les intervenants et en menant des activités de recherche et d'éducation. En outre, nous surveillons les tendances et les enjeux qui touchent les consommateurs de produits et services financiers.

À l'ACFC, nous sommes heureux que le bien-être financier des Canadiens occupe une place aussi importante dans le budget de 2024.

There were several important initiatives in the budget relevant to our agency, including a new role with an expanded mandate.

## [English]

As a leader and innovator in financial consumer protection, the Financial Consumer Agency of Canada, or FCAC, is well positioned to take on this new responsibility. We are working closely with the Department of Finance Canada to advance the Consumer-Driven Banking Framework, which prioritizes innovation and includes strong and consistent protections for Canadians who will use consumer-driven banking.

This new framework is guided by three objectives: safety and soundness, protecting the financial well-being of Canadians and advancing economic growth and international competitiveness.

Consumer-driven banking will enable consumers to securely use data-driven financial services that can help them better manage their finances and improve their financial outcomes.

Over the coming months, we will be engaging with the financial sector and other stakeholders on common rules for consumer-driven banking as we move toward the implementation of the framework.

I would like to turn next to the low-cost/no-cost bank account commitment that was referenced in the budget.

In fall 2023, the Minister of Finance directed FCAC to work with banks to update the 2014 original low-cost and no-cost commitment. We were tasked with expanding the features of low-cost accounts to reflect modern banking, expanding the accessibility of no-cost accounts to more Canadians and expanding the list of financial institutions that sign on to the updated commitment.

The Financial Consumer Agency of Canada has been meeting with financial institutions, experts in the field of financial consumers, and other stakeholders. We have also been inviting public views and conducting research into consumer awareness and needs. Our research shows that vulnerable consumers, in particular, would benefit from access to no-cost accounts. We are committed to moving forward and optimistic that, with industry collaboration, an improved commitment can be implemented voluntarily.

Le budget compte plusieurs initiatives importantes qui concernent notre organisme. Il lui confère notamment un nouveau rôle et un mandat élargi.

# [Traduction]

À titre de chef de file et d'innovateur en matière de protection des consommateurs financiers, l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, ou l'ACFC, est bien placée pour assumer cette nouvelle responsabilité. Nous travaillons en étroite collaboration avec le ministère des Finances du Canada pour faire progresser le cadre des services bancaires pour les gens, qui accorde la priorité à l'innovation et qui prévoit des protections solides et cohérentes pour les Canadiens qui auront recours à des services bancaires pour les gens.

Ce nouveau cadre est guidé par trois objectifs : la sécurité et la solidité, la protection du bien-être financier des Canadiens et l'avancement de la croissance économique et de la compétitivité internationale.

Les services bancaires pour les gens permettent aux consommateurs d'utiliser en toute sécurité des services financiers axés sur les données qui peuvent les aider à mieux gérer leurs finances et à améliorer leur situation financière.

Au cours des prochains mois, nous discuterons avec le secteur financier et d'autres intervenants de règles communes pour les services bancaires pour les gens à mesure que nous avancerons vers la mise en œuvre du cadre.

J'aimerais revenir sur l'engagement à établir des comptes bancaires à faible coût et sans frais qui a été mentionné dans le budget.

À l'automne 2023, la ministre des Finances a demandé à l'ACFC de collaborer avec les banques pour mettre à jour l'engagement pris initialement en 2014 à l'égard de ces comptes à faible coût et sans frais. Nous avons été chargés d'élargir les caractéristiques des comptes à faible coût afin de refléter les opérations bancaires modernes, d'étendre l'accessibilité des comptes sans frais à un plus grand nombre de Canadiens et d'élargir la liste des institutions financières qui se sont engagées à respecter l'engagement à jour.

L'Agence de la consommation en matière financière du Canada a rencontré des institutions financières, des experts dans le domaine de la consommation en matière financière et d'autres intervenants. Nous avons également invité le public à exprimer ses points de vue et avons mené des recherches sur la sensibilisation auprès des consommateurs et leurs besoins. Nos recherches révèlent que les consommateurs vulnérables, en particulier, bénéficieraient de l'accès à des comptes sans frais. Nous nous sommes engagés à aller de l'avant et nous sommes optimistes quant à la possibilité, grâce à la collaboration de l'industrie, d'améliorer volontairement l'engagement.

Speaking of those in vulnerable situations, Budget 2024 also included a commitment to strengthen the Canadian Mortgage Charter to provide additional support to Canadians facing mortgage hardship. While the mortgage charter is a Department of Finance initiative, it complements FCAC's Guideline on Existing Consumer Mortgage Loans in Exceptional Circumstances, which we introduced in July 2023. The mortgage charter reinforces the Department of Finance's and FCAC's expectation that banks should support mortgage holders facing financial difficulty.

Another budget commitment that is of great interest to us is the additional measures proposed to enhance enforcement of the criminal rate of interest through amendments to the Criminal Code and to strengthen the government's crackdown on predatory lending. While payday loans fall under provincial and territorial jurisdiction, we do conduct research to better understand the issues and trends affecting Canadian financial consumers. The Financial Consumer Agency of Canada's research shows that payday loan users are often unaware of the high costs of these loans versus other sources of credit. The proposed amendments to the Criminal Code and plans to further crack down on predatory lending are important steps to protect financial consumers further, especially those in vulnerable situations.

In the same vein, the budget also references work to cap non-sufficient fund, or NSF, fees and other similar charges. The Financial Consumer Agency of Canada welcomes this move and will work with the Department of Finance to better understand how the updates included in the budget align with FCAC's own work, including the Financial Consumer Protection Framework.

Finally, I would like to mention the budget proposal to provide Prosper Canada with \$60 million in funding over five years. FCAC has long been advocating for the need to fund community organizations, such as Prosper Canada, which work directly with Canadians to help them improve their financial well-being. Prosper Canada is an important partner in advancing the FCAC's National Financial Literacy Strategy. This proposed initiative aligns with the national strategy's ecosystem approach and will help provide Canadians access to the tools and information they need to build financial resilience.

En ce qui a trait aux personnes en situation de vulnérabilité, le budget de 2024 prévoyait également un engagement à renforcer la Charte hypothécaire canadienne afin d'offrir un soutien supplémentaire aux Canadiens confrontés à des difficultés hypothécaires. Bien que la charte hypothécaire soit une initiative du ministère des Finances, elle complète la Ligne directrice sur les prêts hypothécaires existants des consommateurs dans des circonstances exceptionnelles, que nous avons introduite en juillet 2023. La charte hypothécaire renforce les attentes du ministère des Finances et de l'ACFC selon lesquelles les banques devraient appuyer les titulaires d'hypothèques en difficulté financière.

Un autre engagement budgétaire de grand intérêt pour nous est les mesures supplémentaires proposées pour améliorer l'application du taux d'intérêt criminel par des modifications au Code criminel et pour renforcer la répression du gouvernement contre les prêts à conditions abusives. Bien que les prêts sur salaire relèvent de la compétence des provinces et des territoires, nous effectuons des recherches pour mieux comprendre les enjeux et les tendances qui touchent les consommateurs canadiens de produits et services financiers. Les recherches de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada montrent que les utilisateurs de prêts sur salaire ne sont souvent pas au courant des coûts élevés de ces prêts par rapport à d'autres sources de crédit. Les modifications proposées au Code criminel et les plans visant à réprimer davantage les prêts à conditions abusives sont des mesures importantes pour protéger davantage les consommateurs canadiens de produits et services financiers, en particulier ceux qui se trouvent dans des situations vulnérables.

Dans le même ordre d'idées, le budget fait également référence au travail pour plafonner les frais pour insuffisance de fonds, les honoraires et autres frais semblables. L'Agence de la consommation en matière financière du Canada se félicite de cette initiative et travaillera avec le ministère des Finances pour mieux comprendre comment les mises à jour incluses dans le budget s'harmonisent avec le travail de l'ACFC, y compris le Cadre de protection des consommateurs de produits et services financiers.

Enfin, je voudrais mentionner la proposition du budget visant à fournir à Prospérité Canada un financement de 60 millions de dollars sur cinq ans. L'ACFC plaide depuis longtemps pour la nécessité de financer des organismes communautaires, comme Prospérité Canada, qui travaillent directement avec les Canadiens pour les aider à améliorer leur bien-être financier. Prospérité Canada est un partenaire important pour faire progresser la Stratégie nationale pour la littératie financière de l'ACFC. Cette initiative proposée est conforme à l'approche écosystémique de la stratégie nationale et aidera les Canadiens à avoir accès aux outils et à l'information dont ils ont besoin pour renforcer leur résilience financière.

To close, Budget 2024 included many timely and important initiatives related to FCAC on both the regulatory and financial literacy sides of our mandate.

I look forward to your questions. Thank you.

The Deputy Chair: Thank you very much for your statements.

#### [Translation]

Now we will proceed to questions. I would like to tell senators that you will have a maximum of five minutes each for the first round and a maximum of three minutes each for the second round. The time allotted will be adjusted as the discussion unfolds. Therefore, please ask your questions directly. To the witnesses, please respond concisely. The clerk will inform me when the time is over.

### [English]

**Senator Marshall:** I'm going to start with CMHC. In our briefing notes, it talks about the government, the maximum borrowing limit and how they're going to remove the Canada Mortgage Bonds purchased by the Government of Canada.

Are you able to explain that? I couldn't understand the double counting. Is it going to affect the limit or is it going to affect how close the government is to getting its limit? I couldn't understand that part. Are you able to speak to that?

Ms. Leblanc: Thank you for the question. This is certainly not part of what we're studying today, but the limit in question that we have on our Canada Mortgage Bond is set by the Department of Finance on an annual basis and reviewed to ensure that we have sufficient liquidity in the market for access to mortgages.

With respect to the Bank of Canada and the purchase, I can provide more detail.

**Senator Marshall:** There was an item in the budget that I was expecting to see something in the budget bill about, and that's the \$1-billion in low-cost loans for child care spaces. It's quite an issue with regard to the inadequacy of child care spaces across Canada. There's nothing in the bill, but are you able to speak to that this morning?

**Ms. Leblanc:** Not in particular detail because the design of the program is still ongoing. We are working with ESDC to define the parameters of this loan program.

Pour terminer, le budget de 2024 comprenait de nombreuses initiatives opportunes et importantes liées à l'ACFC, tant sur le plan de la réglementation que sur celui de la littératie financière, dans le cadre de notre mandat.

J'attends vos questions avec impatience. Merci.

Le vice-président : Merci de votre intervention.

#### [Français]

Nous allons maintenant passer à la période des questions. J'aimerais souligner aux sénateurs qu'ils disposent d'un maximum de cinq minutes pour la première ronde et de trois minutes pour la deuxième ronde. On ajustera le temps imparti selon l'évolution de la discussion. Je vous demande donc de poser vos questions directement aux témoins. Je demanderais aux témoins de répondre de façon succincte. La greffière m'avisera lorsque le temps sera écoulé.

# [Traduction]

La sénatrice Marshall: Je vais commencer par la SCHL. Dans nos notes d'information, il est question du gouvernement, de la limite maximale d'emprunt et de la façon dont on va retirer les obligations hypothécaires du Canada achetées par le gouvernement du Canada.

Êtes-vous en mesure d'expliquer cela? Je ne pouvais pas comprendre le double comptage. Cela va-t-il avoir une incidence sur la limite ou la mesure dans laquelle le gouvernement est proche de sa limite? Je n'ai pas pu comprendre cette partie. Pouvez-vous en parler?

Mme Leblanc: Je vous remercie pour la question. Cela ne fait certainement pas partie de ce que nous étudions aujourd'hui, mais la limite en question que nous avons sur nos obligations hypothécaires du Canada est fixée annuellement par le ministère des Finances et est revue pour s'assurer que nous avons suffisamment de liquidités sur le marché pour avoir accès aux hypothèques.

En ce qui concerne la Banque du Canada et l'achat, je peux vous donner plus de détails.

La sénatrice Marshall: Je m'attendais à voir un poste du budget dans le projet de loi d'exécution du budget, et c'est le milliard de dollars en prêts à faible coût pour les places en garderie. Il s'agit là d'un problème concernant l'insuffisance des places en garderie au Canada. Il n'y a rien dans le projet de loi, mais êtes-vous en mesure d'en parler ce matin?

**Mme Leblanc :** Je n'ai pas de détails à ce sujet parce que la conception du programme est toujours en cours. Nous travaillons avec Emploi et Développement social Canada pour définir les paramètres de ce programme de prêts.

**Senator Marshall:** Do you have any idea as to when the loans would commence? Some of the daycare operators are going out of business, so it's a big issue for them.

**Ms. Leblanc:** The profile of the funds is set to come out at the beginning of 2025-26.

**Senator Marshall:** So they'll have to survive another year without those loans?

**Ms. Leblanc:** This is a brand-new program being delivered by CMHC, so it will take a period of time to design it.

**Senator Marshall:** Will the program be defined by policy or in regulations?

**Ms. Leblanc:** At the moment, CMHC's act is quite enabling, so it doesn't prevent us from delivering this program. Legislation would not be an issue, or required. It's essentially just the design that we're working on right now.

**Senator Marshall:** Thank you. For VIA Rail and the subsidiary, I couldn't understand what the amendment in the legislation was doing. I had thought that the High Frequency Rail was already a subsidiary of VIA Rail. Doesn't VIA Rail have its own legislation?

Ms. Dolan: I'll start at the end and go backwards. VIA Rail doesn't actually have enabling legislation. It was enabled through another mechanism. VIA HFR, the subsidiary of VIA Rail, was created as a subsidiary approximately a year ago and became operational about a year ago, so it exists as an entity. What this legislation does is to make it an agent of the Crown. The parent corporation in this instance is independent and not an agent of the Crown. This basically gives the subsidiary different rights and privileges regarding, for example, its financial backing from the Crown.

**Senator Marshall:** But is it still a subsidiary of VIA Rail?

Ms. Dolan: Yes.

**Senator Marshall:** But you're saying VIA Rail doesn't have its own enabling legislation. Then the High Frequency Rail subsidiary doesn't have its own legislation?

Ms. Dolan: That's correct.

**Senator Marshall:** The amendment is so short. Reading the background material, it seems that people who were interested in the request for proposals, or RFP, wanted some assurance that the government would back certain financial transactions. Is that going to be satisfactory to them? Is it going to solve their concern with regard to the subsidiary?

La sénatrice Marshall: Avez-vous une idée du moment où les prêts commenceraient? Certains exploitants de garderies ferment leurs portes; c'est donc un gros problème pour eux.

**Mme Leblanc :** Le profil des fonds devrait être publié au début de 2025-2026.

La sénatrice Marshall : Ils devront donc survivre une autre année sans ces prêts?

**Mme Leblanc :** Il s'agit d'un tout nouveau programme qui est offert par la SCHL, et il faudra donc un certain temps pour le concevoir.

La sénatrice Marshall : Le programme sera-t-il défini par des politiques ou dans un règlement?

Mme Leblanc: À l'heure actuelle, la loi sur la SCHL est tout à fait habilitante, de sorte qu'elle ne nous empêche pas d'exécuter ce programme. Une mesure législative ne serait pas un problème, ni nécessaire. Il s'agit essentiellement de la conception à laquelle nous travaillons actuellement.

La sénatrice Marshall: Merci. Pour VIA Rail et sa filiale, je ne pouvais pas comprendre pourquoi il faut modifier la loi. Je croyais que le Train à haute fréquence était déjà une filiale de VIA Rail. VIA Rail n'a-t-elle pas sa propre loi?

Mme Dolan: Je commencerai par la fin et je reviendrai au premier élément. VIA Rail n'a pas de loi habilitante. Elle a été habilitée par un autre mécanisme. VIA TGF, filiale de VIA Rail, a été créée il y a environ un an à titre de filiale et est devenue opérationnelle il y a environ un an. Elle existe donc comme entité. Ce projet de loi vise à en faire un mandataire de la Couronne. La société mère dans ce cas-ci est indépendante et n'est pas un mandataire de la Couronne. Cela donne essentiellement à la filiale des droits et des privilèges différents concernant, par exemple, son soutien financier provenant de la Couronne.

La sénatrice Marshall: Mais est-ce encore une filiale de VIA Rail?

Mme Dolan: Oui.

La sénatrice Marshall: Mais vous dites que VIA Rail n'a pas sa propre loi habilitante. Alors la filiale Train à grande fréquence n'a pas sa propre loi.

Mme Dolan: C'est exact.

La sénatrice Marshall: La modification est si courte. En lisant les documents de base, il semble que les personnes qui s'intéressaient à la demande de propositions voulaient avoir l'assurance que le gouvernement appuierait certaines transactions financières. Est-ce que cela va les satisfaire? Cela va-t-il répondre à leurs préoccupations à l'égard de la filiale?

**Ms. Dolan:** Yes, it will. Basically, if this is made into law, the Crown will be the financial backer of the subsidiary. That gives the assurances that the bidders are seeking. It does other things as well. As I said in my remarks, it makes any land that the corporation would purchase federal lands. But the main thing that is very time sensitive is this financial backing element.

**Senator Marshall:** Why wouldn't the government just have enabling legislation for the subsidiary? It's a very short amendment. Seeing that VIA Rail doesn't have its own enabling legislation and neither does the subsidiary, was any consideration given to more robust legislation for either VIA Rail or its subsidiary?

**Ms. Dolan:** As you know, VIA Rail has been operating for more than 45 years without enabling legislation, so they have their own ability to operate as Canada's national railway provider. Similarly, the subsidiary was created; there was an order-in-council approximately two years ago that gave it its mandate, and that enabled the parent corporation to create the subsidiary. So it wasn't necessary.

**Senator Marshall:** The RFP has been issued. What's the deadline for the RFP?

**Ms. Dolan:** It's coming in this July. It started on October 12, and it's scheduled to close on July 24 of this year.

**Senator Marshall:** If this legislation is not passed by then, there could be bidders who might walk away from it?

Ms. Dolan: That's right.

Senator Marshall: Thank you.

**Senator Smith:** I have a broad question that I wanted all of you to comment on.

We know that the federal government has committed to reducing the size of the federal public service. From the most recent budget, there's a commitment to reducing the number of Full-time Equivalents, or FTEs, in the public service by 5,000 — mostly by attrition — over the next few years. Based on what was announced in the recent budget and what is included in the bill before us, do you anticipate that you may need to hire additional employees to implement the policies of the government? What is the planning process like for each of your departments?

If you could each have a quick comment on that, that would be very helpful to understanding the balance the government is trying to portray in front of all of us. Mme Dolan: Oui. Fondamentalement, si cela est inscrit dans la loi, la Couronne sera le bailleur de fonds de la filiale. Cela donne l'assurance que les soumissionnaires cherchent à obtenir. Cela a aussi d'autres effets. Comme je l'ai dit dans mes observations, les terres que la société achèterait seraient des terres fédérales. Mais cet élément de soutien financier est la chose principale qui est très sensible au temps.

La sénatrice Marshall: Pourquoi le gouvernement n'aurait-il pas simplement une loi habilitante pour la filiale? Il s'agit d'une modification très courte. Étant donné que VIA Rail n'a pas de législation habilitante propre et que la filiale n'en a pas non plus, a-t-on songé à adopter une loi plus solide pour VIA Rail ou sa filiale?

Mme Dolan: Comme vous le savez, VIA Rail fonctionne depuis plus de 45 ans sans loi habilitante, et elle a donc sa propre capacité d'exercer ses activités comme fournisseur national de services ferroviaires au Canada. De même, la filiale a été créée; il y a environ deux ans, un décret lui a donné son mandat et a permis à la société mère de créer la filiale. Ce n'était donc pas nécessaire.

La sénatrice Marshall : La demande de propositions a été publiée. Quelle est la date limite pour la demande de propositions?

**Mme Dolan :** Elle sera publiée en juillet. Elle a commencé le 12 octobre et devrait prendre fin le 24 juillet de cette année.

La sénatrice Marshall: Si ce projet de loi n'est pas adopté d'ici là, il y aurait des soumissionnaires qui pourraient s'en détourner, n'est-ce pas?

Mme Dolan: C'est exact.

La sénatrice Marshall: Merci.

Le sénateur Smith: J'ai une vaste question sur laquelle je voulais tous vous entendre.

Nous savons que le gouvernement fédéral s'est engagé à réduire la taille de la fonction publique fédérale. D'après le dernier budget, le gouvernement s'est engagé à réduire de 5 000 le nombre d'équivalents temps plein dans la fonction publique, surtout par attrition, au cours des prochaines années. Compte tenu de ce qui a été annoncé dans le récent budget et de ce qui est inclus dans le projet de loi dont nous sommes saisis, pensez-vous qu'il vous faudra peut-être embaucher d'autres employés pour mettre en œuvre les politiques du gouvernement? Quel est le processus de planification pour chacun de vos ministères?

Si vous pouviez tous faire un bref commentaire à ce sujet, cela serait très utile pour comprendre l'équilibre que le gouvernement essaie de présenter devant nous tous. **Mr. Arbour:** Thank you, Mr. Chair, for the question. The amendments proposed in Budget 2024 are targeted and intended to be implemented as part of the ongoing operations of either Innovation, Science and Economic Development Canada, or ISED, or the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission, or CRTC. Therefore, I do not foresee a linkage to the broader fiscal rules on hiring that were put in place.

**Senator Smith:** Do you see any implication on your responsibility area? Are you going to contribute to any form of reduction to assist the government to move forward?

**Mr. Arbour:** We are participating broadly. The main set of considerations on my team has been the limits on travel and professional services rather than on hiring specifically. Certainly, when it comes to staffing, we will be taking into consideration the broader context. But in the context of the measures proposed in the budget, I don't foresee any material considerations for limitations.

**Senator Smith:** Ms. Dolan, do you have any comments in terms of your department?

Ms. Dolan: I will start very narrowly with the measure we have. This is not expected to increase or change any element of the staff complement because it's really a financial backing mechanism. More broadly, Transport Canada has gone through — as have many other departments — an internal process to identify how to contribute to this broader measure. There are measures in place within the department regarding how we staff and hire, and our focus is on staffing and moving people within the department before, for example, going outside.

With respect to the actual High Frequency Rail, or HFR, team at Transport Canada, we are staffed to our full complement. We are not in growth mode right now and don't anticipate being in growth mode for any time coming.

Senator Smith: Ms. Leblanc?

Ms. Leblane: Thank you, Mr. Chair, for the question. The Canada Mortgage and Housing Corporation, or CMHC, has been contributing to the strategic review and the returning of budget through many means over the past year. With respect to what we are studying today, which is the foreign ban, it is an extension of the foreign ban, so we don't require additional FTEs to deliver on this particular measure. However, I think some senators have referenced additional budget measures that CMHC is receiving, such as delivering on the daycare loan. There is also additional volume on our flagship programs and lending programs. That will require additional FTEs to deliver new programs assigned to CMHC. However, we will continue to contribute at the same time, especially through travelling as well as through the

M. Arbour: Je vous remercie pour la question, monsieur le président. Les modifications proposées dans le budget de 2024 sont ciblées et visent à être mises en œuvre dans le cadre des activités courantes d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada ou du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes. Par conséquent, je ne prévois pas de lien avec les règles financières plus générales sur l'embauche qui ont été mises en place.

Le sénateur Smith: Voyez-vous des répercussions sur votre domaine de responsabilité? Allez-vous contribuer à toute forme de réduction pour aider le gouvernement à aller de l'avant?

M. Arbour: Nous y participons largement. Le principal ensemble de considérations de mon équipe a été les limites imposées aux voyages et aux services professionnels plutôt qu'à l'embauche en particulier. Certainement, en ce qui concerne la dotation, nous prendrons en considération le contexte général. Mais dans le contexte des mesures proposées dans le budget, je ne vois aucune considération importante pour les limitations.

Le sénateur Smith: Madame Dolan, avez-vous des commentaires sur votre ministère?

Mme Dolan: Je commencerai très étroitement par la mesure que nous avons. Je ne m'attends pas à ce que cela augmente ou modifie les éléments de l'effectif, car il s'agit en fait d'un mécanisme de soutien financier. De façon plus générale, Transports Canada a suivi, comme de nombreux autres ministères, un processus interne pour déterminer comment contribuer à cette mesure plus large. Il existe des mesures en place au sein du ministère concernant la façon dont nous embauchons, et nous nous concentrons sur la dotation et la mutation des employés au sein du ministère avant, par exemple, de chercher des employés à l'externe.

En ce qui a trait à l'équipe actuelle de Transports Canada chargée du train à grande fréquence, notre effectif est complet. Nous ne sommes pas en mode de croissance en ce moment et nous ne prévoyons pas l'être à l'avenir.

### Le sénateur Smith: Madame Leblanc?

Mme Leblanc: Je vous remercie pour la question, monsieur le président. La Société canadienne d'hypothèques et de logement a contribué à l'examen stratégique et au rééquilibre du budget par de nombreux moyens au cours de l'année écoulée. En ce qui concerne ce que nous étudions aujourd'hui, à savoir l'interdiction faite aux étrangers, il s'agit d'une extension de cette interdiction, de sorte que nous n'avons pas besoin d'équivalents temps plein supplémentaires pour mettre en œuvre cette mesure. Toutefois, je pense que certains sénateurs ont fait référence à des mesures budgétaires supplémentaires que la SCHL reçoit, telles que la distribution du prêt pour les garderies. Il y a également un volume supplémentaire pour nos programmes phares et nos programmes de prêts. Cela nécessitera

professional and technical budget, to play our part for the government.

Senator Smith: And Mr. Liedtke? It is a new department so

Mr. Liedtke: Actually, we've been around for over 20 years, senator, but this is a very significant addition to our mandate. Therefore, there will be a requirement for additional FTEs. As part of the funding that is earmarked in Budget 2024, we have \$1 million to allow us to prepare for this. We will be undergoing a structural study about what this new consumer-driven banking organization will look like. However, it is important to note that in the short term, there will be a requirement for public funds, but in the long term, we will be on a cost-recovery basis and won't be using public funds. It will be recovered through the financial entities that we'll regulate.

**Senator Smith:** To go back to the Canada Mortgage and Housing Corporation and Ms. Leblanc. Division M of Part 1 increases the homebuyer's withdrawal limit from \$35,000 to \$60,000, and it also defers the repayment period by three years. Is there a concern that this move could increase further demand for homes and increase the price of homes? Is this something that your organization has looked into, and, if, so, could you give us some feedback?

Ms. Leblanc: Thank you, Mr. Chair, for the question.

To my recollection, I do not believe we've done specific research with respect to this particular question, but we can certainly take that away and come back.

In terms of impacting demand, this seems to be a very targeted measure. There are broader macroeconomic factors that contribute to demands aside from this particular one that is quite narrow in measure.

**Senator Smith:** Staying with CMHC, Division 1 of Part 4 delays the repeal of the Prohibition on the Purchase of Residential Property by Non-Canadians Act for an additional two years, as you mentioned earlier. This will effectively continue the ban on foreign nationals purchasing homes in Canada. Has CMHC studied the impact of the ban on the housing market in Canada? If so, has the policy made a positive impact on supply as well as on prices of homes in Canada?

des équivalents temps plein supplémentaires pour mettre en œuvre les nouveaux programmes confiés à la SCHL. Toutefois, nous continuerons en même temps à apporter notre contribution, notamment par le biais du budget des voyages ainsi que du budget professionnel et technique, afin de jouer notre rôle pour le gouvernement.

Le sénateur Smith: Et monsieur Liedtke? C'est une nouvelle organisation, alors...

M. Liedtke: En fait, nous sommes là depuis plus de 20 ans, monsieur le sénateur, mais c'est un ajout très important à notre mandat. Par conséquent, il y aura une exigence pour les équivalents temps plein supplémentaires. Dans le cadre du financement qui est prévu dans le budget de 2024, nous avons 1 million de dollars pour nous permettre de nous y préparer. Nous entreprendrons une étude structurelle sur ce à quoi ressemblera cette nouvelle organisation bancaire axée sur la consommation. Toutefois, il est important de noter qu'à court terme, il y aura un besoin de fonds publics, mais à long terme, nous serons sur la base du recouvrement des coûts et nous n'utiliserons pas les fonds publics. Ils seront récupérés par l'intermédiaire des entités financières que nous réglementerons.

Le sénateur Smith: Pour revenir à la Société canadienne d'hypothèques et de logement et à Mme Leblanc. La section m) de la partie 1 fait passer le plafond de retrait de l'acheteur de la maison de 35 000 \$ à 60 000 \$, et elle reporte également de trois années le début de la période de remboursement. Craint-on que cette mesure puisse accroître la demande de logements et augmenter le prix des logements? Est-ce quelque chose que votre organisation a examiné et, dans l'affirmative, pourriez-vous nous donner votre son de cloche?

**Mme Leblanc :** Je vous remercie, monsieur le président, pour la question.

À ma connaissance, je ne crois pas que des recherches ont été réalisées sur cette question, mais nous pouvons certainement vérifier et vous revenir là-dessus.

En matière d'effet sur la demande, cette mesure semble très ciblée. Il y a des facteurs macroéconomiques plus larges qui contribuent aux demandes à l'exception de cette mesure particulière qui est assez limitée.

Le sénateur Smith: Toujours pour la SCHL, la section 1 de la partie 4 retarde de deux ans l'abrogation de la Loi sur l'interdiction d'achat d'immeubles résidentiels par des non-Canadiens, comme vous l'avez mentionné plus tôt. Cela maintiendra l'interdiction d'acheter des maisons au Canada pour les ressortissants étrangers. La SCHL a-t-elle étudié les répercussions de l'interdiction sur le marché du logement au Canada? Dans l'affirmative, la politique a-t-elle eu des répercussions positives sur l'offre et sur les prix des logements au Canada?

Ms. Leblanc: Thank you, Mr. Chair, for the question.

As the act was put forward, certainly CMHC and the Bank of Canada did research around the activities of foreign investors, especially in very large census metropolitan area, or CMA, and census agglomerations, or CAs. We found that they were contributing to high prices and an overheated market. They are a portion of what we see in terms of demand in those sectors. Looking at trends, we actually saw that they were increasing, especially during the pandemic times.

Now that the ban has been implemented, it is still too early to tell the impact of this ban. However, CMHC will continue to monitor the impact and gather the data. I have to say that most of the activities are local, and the data is quite decentralized and very hard to monitor. However, through the research that we do, we will definitely monitor the policy impact of this lever.

**Senator Loffreda:** Thank you to the witnesses for being here this morning. My question is for Ms. Nadine Leblanc from CMHC. It is about the measure prohibiting the purchase of residential property by non-Canadians. My question is on how effective this measure has been thus far. In the briefing material we received, the government explained that the purpose of the ban is to curb foreign demand for Canadian housing. It expects it to prevent certain transactions from occurring without disclosing any numbers.

What early data do you have to make that claim? That is my first question. Additionally, I know the prohibition is only one of the measures to address the overheated housing market. How can you determine that this measure is actually improving housing affordability for Canadians?

Ms. Leblanc: Thank you, Mr. Chair, for the question. As I indicated earlier, it is a bit too early to tell the effectiveness of this policy lever. We are still monitoring. It has only been in effect since January 2023. It takes a while for these levers to work their way through the micro-economy of local markets. We know from past research — for example, in B.C., they had introduced foreign investor taxes. You can see through our research that this contributed to reducing demand, especially in large markets like Vancouver. However, that was a specific measure in B.C. We will continue to monitor the effectiveness of these policy levers with respect to the activities we see in these markets.

**Senator Loffreda:** You do mention you have to monitor it in the short term, and you don't have the results. But the impact of the prohibition in 2025 and 2026 is not a long-term policy. You

**Mme Leblanc :** Je vous remercie, monsieur le président, pour la question.

Lorsque la loi a été présentée, la SCHL et la Banque du Canada ont certainement fait des recherches sur les activités des investisseurs étrangers, surtout dans les plus grandes régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement. Nous avons constaté qu'ils contribuaient à des prix élevés et à un marché surchauffé. Ils représentent une partie de ce que nous constatons en matière de demande dans ces secteurs. En examinant les tendances, nous avons constaté qu'elles s'accentuaient, surtout en période de pandémie.

Maintenant que l'interdiction a été mise en œuvre, il est encore trop tôt pour en connaître l'effet. Toutefois, la SCHL continuera de surveiller les répercussions et de recueillir les données. Je dois dire que la plupart des activités sont locales, et les données sont assez décentralisées et très difficiles à surveiller. Toutefois, grâce aux recherches que nous effectuons, nous surveillerons certainement les répercussions sur les politiques de cet outil.

Le sénateur Loffreda: Merci aux témoins d'être ici ce matin. Ma question s'adresse à Mme Nadine Leblanc de la SCHL. Elle porte sur la mesure interdisant l'achat de biens résidentiels par des non-Canadiens. Je m'interroge sur l'efficacité de cette mesure jusqu'à présent. Dans les documents d'information que nous avons reçus, le gouvernement a expliqué que l'interdiction visait à réduire la demande étrangère de logements canadiens. On s'attend à ce qu'elle empêche certaines transactions de se produire sans divulguer de chiffres.

Quelles sont les premières données que vous avez pour faire une telle déclaration? C'est ma première question. En outre, je sais que l'interdiction n'est qu'une des mesures visant à lutter contre la surchauffe du marché du logement. Comment pouvez-vous déterminer que cette mesure améliore réellement l'abordabilité du logement pour les Canadiens?

Mme Leblanc: Je vous remercie, monsieur le président, pour la question. Comme je l'ai dit plus tôt, il est un peu trop tôt pour parler de l'efficacité de cet outil stratégique. Nous surveillons encore la situation. La loi n'est en vigueur que depuis janvier 2023. Il faut un certain temps pour que ces outils aient un effet sur la microéconomie des marchés locaux. Nous nous fions à des recherches antérieures — par exemple, en Colombie-Britannique, on a imposé des taxes aux investisseurs étrangers. Vous pouvez voir, grâce à nos recherches, que cela a contribué à réduire la demande, surtout dans les grands marchés comme Vancouver. Toutefois, il s'agissait d'une mesure concrète en Colombie-Britannique. Nous continuerons de surveiller l'efficacité de ces outils stratégiques dans les activités que nous observons sur ces marchés.

Le sénateur Loffreda: Vous mentionnez qu'il faut surveiller la situation à court terme, et vous n'avez pas les résultats. Mais l'effet de l'interdiction en 2025 et 2026 n'est pas une politique à

put a date on when you will revisit the policy in the short term, right? Why is it not a long-term policy if we don't have short-term results?

**Ms. Leblanc:** By extending it by two years, it will have been four years in effect. That will give us enough line of sight, in terms of the larger markets, to see if we see a cooling of demand. At that time, we will revisit the need to extend it. It works by cycle and studying the supply and demand is ongoing. It's important that we continue to monitor that.

**Senator Loffreda:** Do you have past results regarding the number of purchases by non-residents? What about the objective so that you can say, "Here are the number of units purchased by non-residents and here are our goals to reduce those purchases and increase housing affordability for Canadians"?

**Ms. Leblanc:** Thank you for the question. We do not have a specific target. However, we know that in large markets, it is different. For example, in Vancouver, it forms approximately 3% of activities. When we move into Ontario, in large cities like Toronto it represents approximately 2% of the demand. As I mentioned in the Bank of Canada study during the pandemic, we have seen these activities increasing. We do not want to see increases. We want to see decreases. That's the reason for the ban and for trying to stabilize those activities and safeguard housing for Canadians.

**Senator Loffreda:** Historically, you are looking at 2% or 3% of the market? That should be your target?

Ms. Leblanc: That's been the trend.

**Senator Loffreda:** Thank you. My next question is for the Financial Consumer Agency of Canada with respect to open banking.

We are the last country in the G7 to adopt open banking — well, when we do adopt it. You mention it is driven by safety and soundness. My question is on cybersecurity threats. How much of a threat is cybersecurity once that data will be shared by numerous institutions? We've seen that it is a major threat. We have seen it in Quebec with Desjardins and with other major institutions. Will this increase the threat of cybersecurity or privacy for Canadians?

**Mr. Liedtke:** That's an excellent question at the crux of why Canada needs an open banking framework. Right now, financial consumers are sharing their passwords and data with the fintech companies. Under the Consumer-Driven Banking Framework,

long terme. Vous fixez une date à laquelle vous allez revoir la politique à court terme, n'est-ce pas? Pourquoi n'est-ce pas une politique à long terme si nous n'avons pas de résultats à court terme?

Mme Leblanc: En la prorogeant de deux ans, elle aura été en vigueur pendant quatre ans. Cela nous donnera suffisamment de visibilité, en ce qui concerne les grands marchés, pour voir s'il y a un refroidissement de la demande. Nous reviendrons alors sur la nécessité de l'étendre. Elle fonctionne par cycle, et l'étude de l'offre et de la demande est en cours. Il est important que nous continuions à surveiller cela.

Le sénateur Loffreda: Avez-vous déjà obtenu des résultats concernant le nombre d'achats effectués par des non-résidents? Qu'en est-il de l'objectif, afin que vous puissiez dire: « Voici le nombre de logements achetés par des non-résidents et voici nos objectifs pour réduire ces achats et améliorer l'abordabilité du logement pour les Canadiens »?

Mme Leblanc: Je vous remercie pour la question. Nous n'avons pas d'objectif précis. Cependant, nous savons que dans les grands marchés, c'est différent. Par exemple, à Vancouver, cela représente environ 3 % des activités. Lorsque nous passons à l'Ontario, dans les grandes villes comme Toronto, cela représente environ 2 % de la demande. Comme je l'ai mentionné, selon l'étude effectuée par la Banque du Canada pendant la pandémie, ces activités ont augmenté. Nous ne voulons pas d'augmentation. Nous voulons voir des diminutions. C'est ce qui explique l'interdiction et les efforts déployés pour essayer de stabiliser ces activités et de protéger le secteur du logement pour les Canadiens.

Le sénateur Loffreda: Depuis longtemps, vous observez une proportion de 2 ou 3 % du marché? Cela devrait être votre cible?

Mme Leblanc: Il s'agit de la tendance.

Le sénateur Loffreda: Je vous remercie. Ma prochaine question s'adresse à l'Agence de la consommation en matière financière du Canada et porte sur le système bancaire ouvert.

Nous sommes le dernier pays du G7 à adopter un système bancaire ouvert — quand ce sera fait. Vous mentionnez que c'est motivé par la sécurité et la fiabilité. Ma question porte sur les menaces liées à la cybersécurité. Quelle est la menace que représentera la cybersécurité une fois que les données seront partagées par de nombreuses institutions? Nous avons vu qu'il s'agit d'une menace majeure. Nous l'avons vu au Québec avec Desjardins et d'autres grandes institutions. Cela augmentera-t-il la menace liée à la cybersécurité ou à la protection de la vie privée pour les Canadiens?

M. Liedtke: C'est une excellente question qui est au centre de la raison pour laquelle le Canada a besoin d'un cadre bancaire ouvert. En ce moment, les consommateurs financiers transmettent leurs mots de passe et leurs données aux entreprises

there will be technical standards to protect how data is shared so that consumers will be protected. They will no longer be giving their passwords out and companies will have an obligation to meet the cyber requirements and the protections.

With respect to your question about whether it will improve cybersecurity, the standards are still being developed so I can't give you an assessment. However, the expectation is that having a regulated framework for data sharing would minimize that risk.

**Senator Loffreda:** As other major institutions beside the major banks start to share that data, you are satisfied that you will have enough regulations and measures in place to protect the consumer?

**Mr.** Liedtke: I don't know if any of us can be entirely comfortable with cybersecurity but certainly the standards and the framework will mitigate that risk as much as possible.

**Senator Loffreda:** Why has it taken so long? Why only a framework? You said that you are commencing to engage with the major institutions and with the stakeholders. Why has that not been done already?

**Mr. Liedtke:** Senator, I can't speak to why we are where we are. When the budget implementation act is passed, our mandate will change and we will now have a role in overseeing, administering and enforcing the framework.

**Senator Loffreda:** You think the consumer will benefit the most?

Mr. Liedtke: I think it will be more than the consumer. The financial industry will also benefit. Right now, a fintech company is also limited in what they can produce because the only way to get data is through screen scraping. By having a formalized approach to sharing the data, industry will now be able to become more innovative in how they will provide services to financial consumers. I think it is a win from both an industry and an innovation perspective as well as a win for the financial consumer.

Senator Loffreda: Thank you.

**Senator MacAdam:** This question is connected to VIA Rail. Budget 2024 seeks to allocate \$63.1 million over three years to renew the Remote Passenger Rail Program in support of Indigenous-owned rail operators.

de technologie financière. En vertu du cadre des services bancaires pour les gens, il y aura des normes techniques pour protéger la façon dont les données sont partagées afin que les consommateurs soient protégés. Ils ne divulgueront plus leurs mots de passe et les entreprises auront l'obligation de respecter les exigences en matière de cybersécurité et les mesures de protection.

En ce qui concerne votre question pour savoir s'il améliorera la cybersécurité, les normes sont encore en cours d'élaboration. Par conséquent, je ne peux pas vous donner une évaluation. Toutefois, on s'attend à ce qu'un cadre réglementaire pour le partage des données minimise ce risque.

Le sénateur Loffreda: Alors que d'autres grandes institutions, autres que les grandes banques, commencent à partager ces données, vous êtes convaincu que vous disposerez d'un nombre suffisant de règlements et de mesures pour protéger le client?

**M.** Liedtke: Je ne sais pas si l'un d'entre nous peut se sentir entièrement à l'aise avec la cybersécurité, mais les normes et le cadre permettront d'atténuer ce risque autant que possible.

Le sénateur Loffreda: Pourquoi cela a-t-il pris autant de temps? Pourquoi seulement un cadre? Vous avez dit que vous commencez à collaborer avec les principales institutions et les intervenants. Pourquoi cela n'a-t-il pas déjà été fait?

**M.** Liedtke: Monsieur le sénateur, je ne peux pas dire pourquoi nous sommes là où nous sommes. Lorsque la loi d'exécution du budget sera adoptée, notre mandat changera et nous aurons maintenant un rôle à jouer dans la surveillance, l'administration et l'application du cadre.

Le sénateur Loffreda: Vous pensez que c'est le client qui en profitera le plus?

M. Liedtke: Je pense que ce sera plus que le client. Le secteur financier en bénéficiera également. Pour l'instant, une société de technologie financière est également limitée dans ce qu'elle peut produire parce que la seule façon d'obtenir des données est le grattage d'écran. En adoptant une approche formalisée du partage des données, l'industrie pourra maintenant innover davantage dans la façon dont elle fournira des services aux consommateurs de services financiers. Je pense que c'est une victoire tant du point de vue de l'industrie que de l'innovation, ainsi qu'une victoire pour le consommateur de services financiers.

Le sénateur Loffreda: Je vous remercie.

La sénatrice MacAdam: Cette question est liée à VIA Rail. Le budget de 2024 prévoit 63,1 millions de dollars sur trois ans pour renouveler le Programme de contributions pour les services ferroviaires voyageurs dans le but d'appuyer les exploitants ferroviaires autochtones.

Can you describe the scope and targeted areas for this support and the expected impacts?

**Ms. Dolan:** I am going to disappoint you, I'm sorry to say, because I work on the corridor project more specifically. I am not well placed to speak to the rural and remote passenger service. I do apologize for that.

Senator MacAdam: Okay.

**Ms. Dolan:** We can double back to the committee and provide a response.

**Senator MacAdam:** If you could provide something in writing to the committee, that would be great.

You mentioned the RFP in your opening comments. I'm wondering about the criteria for the evaluation of that RFP. Do those criteria relate to the reduction of greenhouse gas emissions? Is that something that you are considering when you are deciding who will be the successful bidder on the project?

**Ms. Dolan:** I would say yes. The government has set out a series of project outcomes that we require the bidder to meet. As the bidders will come in with a wide range of proposals such as the alignment that they are proposing within certain parameters, what type of service they propose and how much revenue and ridership. Greenhouse gas emissions reductions are directly related to the ridership targets.

We are asking them, at a minimum for the 200 kilometres or lower option, to come in with 17 million passengers per year. The system will be electrified, so that's a source of reductions, but they will be moving from higher-emitting modes into rail. So, yes, it is one of the things we are measuring.

**Senator MacAdam:** Okay. What are some of the other program outcomes?

**Ms. Dolan:** For example, the number of passengers, the degree to which they're helping to minimize the impact on taxpayers and the degree to which they are contributing to goals regarding reconciliation with Indigenous people. There's also the environmental element — that is, how they are contributing to environmental goals. As well, we are putting in a requirement to help the project serve as a catalyst for housing. As train stations are developed for the new VIA-HFR line, we will have VIA HFR and the partner see how the positioning of stations, for example, could help stimulate transit-oriented development or affordable housing in those areas.

Pouvez-vous décrire la portée et les secteurs ciblés de ce soutien et les répercussions prévues?

Mme Dolan: Je vais vous décevoir, je suis désolée de le dire, parce que je travaille plus précisément sur le projet du corridor. Je ne suis pas bien placée pour parler du service de transport de passagers en milieu rural et dans les régions éloignées. Je m'en excuse.

La sénatrice MacAdam: D'accord.

**Mme Dolan :** Nous pouvons vous revenir là-dessus et fournir une réponse au comité.

La sénatrice MacAdam: Si vous pouviez fournir quelque chose par écrit au comité, ce serait formidable.

Vous avez mentionné la demande de propositions dans vos observations préliminaires. Je m'interroge sur les critères d'évaluation de cette demande de propositions. Ces critères ont-ils trait à la réduction des émissions de gaz à effet de serre? Est-ce là une question que vous envisagez lorsque vous décidez qui sera le soumissionnaire retenu pour le projet?

Mme Dolan: Je dirais que oui. Le gouvernement a établi un ensemble d'extrants de projet que nous exigeons du soumissionnaire. Les soumissionnaires présenteront un large éventail de propositions qui porteront, par exemple, sur l'harmonisation qu'ils proposent à l'intérieur de certains paramètres, sur le type de service proposé ainsi que sur le montant des revenus et de l'achalandage prévus. Les réductions des émissions de gaz à effet de serre sont directement liées aux objectifs de rentabilité.

Nous leur demandons, au moins pour la solution de 200 kilomètres à l'heure ou l'option moins rapide, de proposer 17 millions de voyages de passagers par an. Le système sera électrifié, et c'est donc une source de réduction, et le transport par rail remplacera des modes de transport plus polluants. Donc, oui, c'est un des éléments que nous mesurons.

La sénatrice MacAdam : D'accord. Quels sont les autres extrants du programme?

Mme Dolan: Par exemple, le nombre de passagers, la mesure dans laquelle ils contribuent à minimiser l'effet sur les contribuables et la mesure dans laquelle ils contribuent aux objectifs de réconciliation avec les peuples autochtones. Il y a aussi l'élément environnemental, c'est-à-dire la façon dont ils contribuent aux objectifs environnementaux. De plus, nous exigeons que le projet serve de catalyseur au logement. Au fur et à mesure que les gares seront aménagées pour la nouvelle ligne du train à grande fréquence de VIA, TGF VIA et le partenaire verront de quelle façon l'emplacement des gares, par exemple, pourrait stimuler le développement axé sur le transport en commun ou le logement abordable dans ces régions.

**Senator MacAdam:** Can you describe the interaction with Public Services and Procurement Canada, or PSPC, in terms of awarding those bids? I'm trying to understand that process.

Ms. Dolan: Yes. Transport Canada is the client and PSPC are leading the procurement, with Transport Canada. They have a significant role. This procurement is going very well and should end this autumn. When it is completed, we will have selected the private developer partner and that entity will then be signing into — once all the approvals are done, et cetera — a relationship with the subsidiary, VIA HFR, and VIA HFR will serve as the public sector counterparty to that entity for the next several years to jointly develop the project.

Senator MacAdam: Thank you.

**Senator Kingston:** I have a quick question for Ms. Dolan in the follow-up to some of the other questions regarding high-frequency rail.

I'm thinking that you are going to be developing something like they have in France between Avignon and Paris, which is awesome, actually. You are talking about giving the subsidiary powers, for example, the government becomes the land owner when the bidders decide to purchase whatever they have to purchase. Does it also give them some power around expropriation? It is 1,000 kilometres of rail. I assume you need more space. You talked a bit about land. Is expropriation part of it? Does this creation of a subsidiary allow that to happen?

**Ms. Dolan:** Yes. VIA HFR and the Government of Canada will be the owners of the assets of this project, including the land that will be purchased. It is actually VIA HFR, as an agent of the Crown, that becomes the owners of the land. The starting point for land acquisition is commercial agreements with landowners. There will be many parcels of land identified for the project, so we anticipate that a percentage will require government expropriation. However, that will be done neither by the subsidiary nor the private partner. That would still remain a government entity.

Historically, for example, when VIA Rail has needed to expropriate land — it is not very common in its history — VIA Rail would work with Transport Canada, which would work with what is now PSPC, through the Expropriation Act to do the expropriation. That expropriation power currently lies with government and we anticipate that it would remain with government and not the subsidiary. I hope we are half as nice as your experience in France.

La sénatrice MacAdam: Pouvez-vous décrire l'interaction avec Services publics et Approvisionnement Canada, ou SPAC, en ce qui concerne l'adjudication de ces soumissions? J'essaie de comprendre ce processus.

Mme Dolan: Oui. Transports Canada est le client et SPAC dirige l'approvisionnement, avec Transports Canada. Ils ont un rôle important. L'approvisionnement se déroule très bien et devrait prendre fin cet automne. Une fois le projet terminé, nous aurons choisi le promoteur privé qui sera notre partenaire, et cette entité s'engagera alors — une fois toutes les approbations faites, et cetera — dans une relation avec la filiale, VIA TGF, et VIA TGF sera la contrepartie du secteur public de cette entité pour les prochaines années afin d'élaborer conjointement le projet.

La sénatrice MacAdam : Je vous remercie.

La sénatrice Kingston: J'ai une brève question à poser à Mme Dolan pour donner suite à certaines autres questions concernant les trains à haute fréquence.

Je pense que vous allez construire quelque chose comme ils l'ont fait en France entre Avignon et Paris, ce qui est génial, en fait. Vous parlez de donner des pouvoirs à la filiale. À titre d'exemple, le gouvernement deviendra le propriétaire foncier lorsque les soumissionnaires décident d'acheter tout ce qu'ils ont à acheter. Lui accorde-t-on également un certain pouvoir concernant l'expropriation? C'est 1 000 kilomètres de chemin de fer. Je suppose que vous avez besoin de plus d'espace. Vous avez parlé un peu des terres. L'expropriation en fait-elle partie? La création d'une filiale permet-elle cela?

Mme Dolan: Oui. VIA TGF et le gouvernement du Canada seront les propriétaires des actifs de ce projet, y compris les terres qui seront achetées. C'est en fait VIA TGF, en tant que mandataire de la Couronne, qui devient propriétaire des terres. Les accords commerciaux avec les propriétaires fonciers sont le point de départ pour l'acquisition de terres. Il y aura de nombreuses parcelles de terrain ciblées pour le projet, donc nous prévoyons qu'un pourcentage nécessitera une expropriation gouvernementale. Toutefois, cela ne sera fait ni par la filiale ni par le partenaire privé. Cela demeurerait une entité gouvernementale.

Historiquement, par exemple, lorsque VIA Rail a eu besoin d'exproprier des terrains — ce n'est pas arrivé souvent —, VIA Rail a travaillé avec Transports Canada, qui a travaillé avec ce qui est maintenant SPAC, conformément à la Loi sur l'expropriation. Ce pouvoir d'expropriation appartient actuellement au gouvernement, et nous nous attendons à ce que cela reste ainsi, à ce qu'il ne soit pas délégué à la filiale. J'espère que l'expérience que nous vous ferons vivre sera à la hauteur de celle que vous avez vécue en France.

**Senator Kingston:** It is nice and very fast. You can't see what is going by. It's kind of scary but in a nice way.

I would like to turn my questions to Mr. Liedtke. I come from New Brunswick, where the caisse populaire movement is a thing. It is quite a big thing in New Brunswick itself and, of course, as has been noted, it is a provincial entity.

You talk about how the Consumer-Driven Banking Framework will permit credit unions regulated by provincial governments to opt into participation, establishing a separate position solely dedicated to consumer banking.

To opt in, what is their incentive? Why would they want to opt in to this program?

Mr. Liedtke: Thank you for the question, senator. I believe the advantage of opting in is that you would have access to the network of data sharing between the financial institution and the company. The great thing about the proposed framework is that it recognizes provincial jurisdiction. By opting in, there will be no obligation of the provincially regulated entity to be subject to our normal market conduct operation. That's why they have created the separate position of the senior deputy commissioner, so that it is stovepiped for consumer-driven banking. The provinces can still regulate those credit unions; however, there will be a requirement for those credit unions to still be subject to the technical standards and security requirements of open banking. By being able to share their data with fintech companies and protect their customers, I think that's the advantage they would have.

**Senator Kingston:** There was an issue with the caisse populaire in New Brunswick not too long ago where people were not able to access their money because something new was put in in terms of IT requirements. This went on for a number of weeks, where people were having trouble making transactions that they needed to pay their mortgages and so on with the credit union, the caisse populaire.

Will opting in to this particular program avoid some of those things that happened in the past? Are there more protections for the public in terms of that kind of glitch happening? It was a little more than a glitch because of the time that it lasted.

Mr. Liedtke: Thank you for the question. I'm not sure of the background of the technical requirements. The framework will establish the technical requirements of being able to transfer the data from the caisse populaire to a fintech company to support a customer's desire. The framework will protect that, how to transmit. Whether an individual entity has their own internal technical problems, I don't think that would necessarily be

La sénatrice Kingston: C'est agréable et très rapide. Vous ne pouvez pas voir ce qui se passe. C'est un peu effrayant, mais d'une bonne façon.

J'aimerais maintenant poser mes questions à M. Liedtke. Je viens du Nouveau-Brunswick, où le mouvement des caisses populaires est présent. Il s'agit d'une chose assez importante au Nouveau-Brunswick et, bien sûr, comme on l'a signalé, c'est une entité provinciale.

Vous parlez de la façon dont le cadre des services bancaires pour les gens permettra aux caisses populaires réglementées par les gouvernements provinciaux de participer, en créant un poste distinct exclusivement dédié aux services bancaires aux consommateurs.

Pour qu'elles participent, quel est leur incitatif? Pourquoi voudraient-elles participer à ce programme?

M. Liedtke: Je vous remercie pour la question, sénatrice. Je crois que l'avantage de participer est qu'on aurait accès au réseau de partage de données entre l'institution financière et l'entreprise. Ce qui est excellent dans le cadre proposé, c'est qu'il reconnaît la compétence provinciale. En participant, l'entité réglementée par la province ne sera pas obligatoirement assujettie à la façon dont nous menons normalement nos activités sur le marché. C'est pourquoi on a créé le poste distinct de sous-commissaire principal, afin d'avoir quelqu'un qui se consacre aux services bancaires pour les gens. Les provinces peuvent encore réglementer ces coopératives de crédit, mais elles seront toujours assujetties aux normes techniques et aux exigences de sécurité du système bancaire ouvert. Je pense que ce serait avantageux pour elles, car elles seraient en mesure de partager leurs données avec les entreprises de technologie financière et de protéger leurs clients.

La sénatrice Kingston: Il n'y a pas si longtemps, les gens ne pouvaient plus retirer leur argent aux caisses populaires du Nouveau-Brunswick à cause de nouvelles exigences en matière de TI. Cela a duré un certain nombre de semaines, pendant lesquelles les gens avaient de la difficulté à faire des transactions, par exemple pour payer leurs hypothèques.

Est-ce que le fait de participer à ce programme évitera certaines des choses qui se sont produites dans le passé? Est-ce qu'il y a plus de mesures de protection pour le public en ce qui concerne ce genre de problème? C'était un peu plus qu'un petit problème à cause du temps qu'il a duré.

M. Liedtke: Je vous remercie pour la question. Je ne suis pas sûr du contexte des exigences techniques. Le cadre établira les exigences techniques pour pouvoir transférer les données de la caisse populaire à une entreprise de technologie financière dans le but de répondre aux besoins du client. Le cadre protégera cela, la façon de transmettre les données. Lorsqu'une entité a ses propres problèmes techniques internes, je ne pense pas que ce

regulated by the framework. I would have to understand more about what the technical problem with the bank was.

**Senator Kingston:** I was thinking about the caisse populaire deciding or planning this. Would some of the regulations help to guide them to a better outcome than when they went live?

Mr. Liedtke: I'm not sure of that question. The framework is designed to identify technical requirements to transfer customer data from the institution to the fintech that the customer has chosen, as opposed to it being transactional information. Hopefully, it would encourage them, but I'm not sure if it is part of the scope of open banking.

**Senator Ross:** My question relates to telecommunications, Mr. Arbour. In the changes to the act, I understand that the CRTC will be responsible for determining which fees are considered barriers in terms of activation, modification, cancellation, et cetera. Is there any indication of the guidelines for those fees? It seems to be undefined at this point. How and when will they be identified and shared with consumers?

**Mr. Arbour:** Thank you for the question. The legislation is drafted in a way to allow for flexibility, to take into consideration changes in the market. It is a deliberate choice to be at a high level. Should the bill receive Royal Assent, shortly thereafter, the CRTC will launch a public consultation to identify the specifics of each of the three requirements, including the fees

The CRTC already has public guidelines in place, and they would either expand upon these or add a separate set. For instance, they have a wireless code of conduct that has certain rules governing wireless services. There are already certain limits on fees for devices, for instance. If you leave, you only pay off the cost of the device; they can't charge for any more than that.

In terms of the fees that were contemplated here, occasionally you encounter a situation where, if you want to switch your plan or switch providers, in certain contexts, there can be a \$10 or \$15 fee associated with that. It is generally limited to when you have to talk to a person as opposed to online, which can be more automatic. That can be a barrier to switching.

There can be other activation fees that are similar in that it is not the cost for a piece of hardware, like a thing, but just a pure cost to turn on the service. That's the type of thing that's envisioned by the measure. The specifics would be worked out in the consultation, and then the CRTC would update its public rules outlining the final determination.

sera nécessairement réglementé par le cadre. Il faudrait que je comprenne mieux le problème technique de la banque.

La sénatrice Kingston: Je pensais aux caisses populaires qui décidaient ceci ou planifiaient cela. Certains des règlements les aideront-ils à obtenir de meilleurs résultats que ceux obtenus lorsqu'elles sont entrées en service?

M. Liedtke: Je ne suis pas certain de la réponse. Le cadre est conçu pour établir les exigences techniques concernant la transmission des données des consommateurs de l'institution à l'entreprise de technologie financière que le client a choisie, par opposition aux données qui sont des informations transactionnelles. J'espère que cela les encouragera, mais je ne suis pas sûr que cela relève du champ d'application du système bancaire ouvert.

La sénatrice Ross: Ma question porte sur les télécommunications, monsieur Arbor. Dans les modifications apportées à la loi, je crois savoir que le CRTC sera chargé de déterminer quels frais sont considérés comme des obstacles en matière d'activation, de modification et d'annulation, entre autres choses. Indique-t-on les lignes directrices concernant ces frais? Elles ne semblent pas avoir été définies à ce stade-ci. Comment et quand seront-elles établies et communiquées aux consommateurs?

M. Arbour: Je vous remercie pour la question. La mesure législative est rédigée de manière à permettre une certaine souplesse, à tenir compte des changements sur le marché. On a délibérément choisi de ne pas entrer dans les détails. Si le projet de loi reçoit la sanction royale, peu de temps après, le CRTC lancera une consultation publique pour déterminer les détails de chacune des trois exigences, y compris les frais.

Le CRTC a déjà mis en place des lignes directrices publiques, et il pourrait soit les développer, soit en créer un ensemble distinct. Par exemple, il a un code de conduite sur les services sans fil qui comporte certaines règles régissant ces services. Il y a déjà certaines limites sur les frais pour les appareils, par exemple. Si vous vous désabonnez, vous ne payez que le coût de l'appareil; ils ne peuvent pas facturer plus que cela.

En ce qui concerne les frais qui ont été envisagés ici, il y a parfois, si vous voulez changer de forfait ou changer de fournisseur, dans certains cas, des frais de 10 ou 15 \$. Cela se limite généralement aux situations où il faut parler à une personne plutôt que de procéder en ligne, ce qui peut être plus automatique. Cela peut être un obstacle au changement.

Il peut y avoir d'autres frais d'activation qui sont similaires puisque ce n'est pas pour un appareil, pour un objet, mais des frais strictement liés à l'activation du service. C'est le genre de chose qui est envisagée grâce à la mesure. Les détails seraient précisés lors de la consultation, puis le CRTC mettrait à jour ses règles publiques décrivant la décision finale.

**Senator Ross:** In addition to that, would there be any consideration given to the ease of these transactions? In addition to the costs, what I hear from consumers and small businesses is that the complication, confusion and complexity of switching providers are issues as well. I've had a recent experience where I couldn't take my telephone number with me. What about those types of issues?

Mr. Arbour: Indeed, the first two provisions address that type of situation. The first provision is a requirement to provide a self-service mechanism. This exists in some contexts. Some service providers have an online portal where you can log in and change or sign up that way, but there can be limitations to the portal. Sometimes you can opt for a more expensive plan, but if you choose a cheaper plan, you are asked to call their customer service line and you are on hold, and that can be a further frustration. This would include the obligation to provide a self-service option that is geared toward consumers.

The second provision deals with information complexity and is about notifying consumers with clear information about the plans that are in the market.

We've seen substantial improvement in pricing in the market over the last year. When I tell people this, they say, "Well, my plan hasn't gone down," which, of course, is understandable. The issue here is that if you signed up to a plan a couple of years ago, that's the price you agreed to then, and you just need to switch to one of the newer plans in the market.

I, myself, was on an older 10-gigabyte plan, paying \$50 a month. Last year, I signed up for a 20-gigabyte plan for \$29 a month — so 40% cheaper, twice the data. That gives an indication of the improvements that are there, but oftentimes consumers don't know this. They're not logging on to Bell's website every day to see what plans are there. By receiving these notifications that outline the options in the marketplace, it's a further step.

There are other tools to assist consumers, either on ISED's or the CRTC's websites. There are portals that help consumers compare offers that are in the marketplace that pull together all the different plans available.

The measures announced in the budget are intended to help complement, supplement and support consumers in the marketplace.

**Senator Ross:** I understand that CRTC also has the power to exempt providers from these changes. Can you give me a sense of who would be exempted and why that might be the case?

La sénatrice Ross: En outre, y aurait-il lieu de tenir compte de la facilité de ces transactions? En plus des coûts, ce que les consommateurs et les petites entreprises me disent, c'est que la difficulté, la confusion et la complexité liées au changement de fournisseur sont également des problèmes. J'ai eu une expérience récente où je n'ai pas pu garder mon numéro de téléphone. Qu'en est-il de ce genre de problèmes?

M. Arbour: En effet, les deux premières dispositions traitent de ce type de situation. La première disposition est l'obligation de fournir un mécanisme de libre-service. Cela existe dans certains contextes. Certains fournisseurs de services disposent d'un portail en ligne où vous pouvez vous ouvrir une session, changer de forfait ou vous abonner de cette façon, mais il peut y avoir des limites au portail. Parfois, vous pouvez opter pour un forfait plus cher, mais si vous choisissez un forfait moins cher, on vous demande d'appeler leur ligne de service à la clientèle et vous êtes mis en attente, ce qui peut être une frustration supplémentaire. Cela comprendrait l'obligation de fournir une option de libre-service qui est orientée vers les consommateurs.

La deuxième disposition traite de la complexité de l'information et vise à informer clairement les consommateurs des forfaits qui sont sur le marché.

Au cours de la dernière année, nous avons assisté à une amélioration importante des prix sur le marché. Quand je dis cela aux gens, ils disent, « Eh bien, mon forfait n'a pas baissé », ce qui, bien sûr, est compréhensible. Le problème ici est que si vous vous êtes inscrit à un forfait il y a quelques années, c'est le prix que vous avez accepté à ce moment-là, et vous n'avez qu'à passer à l'un des nouveaux forfaits sur le marché.

J'avais moi-même un forfait plus ancien de 10 gigaoctets, qui me coûtait 50 \$ par mois. L'année dernière, je me suis inscrit à un forfait de 20 gigaoctets pour 29 \$ par mois — 40 % moins cher pour deux fois plus de données. Cela donne une indication des améliorations qui existent, mais souvent les consommateurs ne le savent pas. Ils n'ouvrent pas une session tous les jours sur le site Web de Bell pour voir quels sont les forfaits. En recevant ces avis qui décrivent les options sur le marché, c'est une étape supplémentaire.

Il existe d'autres outils pour aider les consommateurs, que ce soit sur les sites Web d'ISDE ou du CRTC. Il existe des portails qui aident les consommateurs à comparer les offres qui sont sur le marché et qui rassemblent tous les différents forfaits disponibles.

Les mesures annoncées dans le budget visent à compléter et à renforcer les services ainsi qu'à soutenir les consommateurs sur le marché.

La sénatrice Ross: Je crois savoir que le CRTC a également le pouvoir d'exempter les fournisseurs de ces changements. Pouvez-vous me donner une idée des fournisseurs qui seraient exemptés et des raisons pour lesquelles ils le seraient?

#### Mr. Arbour: Certainly. Thank you.

The telecommunications market is very broad and varied. In addition to the common consumer services, there are a whole range of business-to-business services, for example. There can be a company that provides connectivity just for parking metres. If you have an automated set of parking metres, they help connect those for automatic monitoring or something like that. That's a very specialized service, and you're dealing with sophisticated clients and not the basic consumers in the marketplace who are contemplated here.

Because the telecommunications marketplace is changing all the time with new technologies, the provisions are geared toward high-level objectives to ensure the CRTC has the authority to tailor appropriately to target where it's needed and avoid where it's not.

Senator Ross: Thank you very much.

Senator Pate: My first question is for you, Mr. Arbour.

As you know, this division would multiply criminal offences related to auto theft and add certain maximum harsher penalties of 14 years. All available data indicate that these provisions will have very little effect. We know that more punitive sentences do not deter crime; that has been well established by the Department of Justice as well as by the Supreme Court of Canada.

How will you be measuring the effectiveness of the various measures being proposed? Mr. Rochon, you have joined us. I'm very interested in what steps, if any, the government has taken to evaluate options that would put the onus on car companies to use radio apparatus systems within cars to lock cars that have been subject to auto theft, as well as some of the mechanisms that are electronically available to prevent these auto thefts in the first place. Why has the government not chosen to explore these measures further or consider penalties for car companies rather than the measure that's in place, which we know will probably only result in the most marginalized and the lowest rungs of any kind of criminal organization being addressed?

Marc-André Rochon, Senior Director, Spectrum and Telecommunications Sector, Innovation, Science and Economic Development Canada: Thank you for the question.

I'll speak to the Radiocommunication Act first and then discuss the broader question.

We launched public consultation in mid-May to ask some of these questions: Which devices are used for auto theft — the wireless devices under the purview of the Radiocommunication

#### M. Arbour: Certainement. Merci.

Le marché des télécommunications est très vaste et varié. En plus des services de consommation communs, il existe une gamme complète de services interentreprises, par exemple. Il peut y avoir une entreprise qui fournit une connectivité seulement pour les parcomètres. Si vous avez un ensemble automatisé de parcomètres, elle aide à les connecter pour assurer une surveillance automatique ou quelque chose comme cela. Il s'agit d'un service très spécialisé, et vous traitez avec des clients sophistiqués, pas avec la clientèle de base dont il est question ici.

Étant donné que le marché des télécommunications évolue constamment avec les nouvelles technologies, les dispositions sont axées sur des objectifs de haut niveau afin de s'assurer que le CRTC a le pouvoir de personnaliser de façon appropriée les cibles où c'est nécessaire et d'éviter de le faire où ce ne l'est pas.

La sénatrice Ross: Merci beaucoup.

La sénatrice Pate: Ma première question s'adresse à vous, monsieur Arbor.

Comme vous le savez, cette section multiplierait les infractions criminelles liées au vol d'automobiles et ajouterait des peines maximales plus sévères de 14 ans. Toutes les données disponibles indiquent que ces dispositions auront très peu d'effet. Nous savons que les peines plus sévères ne découragent pas le crime; cela a été bien établi par le ministère de la Justice et par la Cour suprême du Canada.

Comment mesurerez-vous l'efficacité des différentes mesures proposées? Monsieur Rochon, vous nous avez rejoints. Je m'intéresse beaucoup aux mesures prises par le gouvernement, le cas échéant, pour évaluer les options qui obligeraient les constructeurs d'automobiles d'utiliser des systèmes radio dans les voitures pour verrouiller celles qui ont été volées, ainsi que certains des mécanismes qui sont disponibles par voie électronique pour prévenir ces vols d'automobiles. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas choisi d'examiner ces mesures de manière approfondie ou d'envisager des sanctions pour les constructeurs d'automobiles plutôt que d'opter pour la mesure en place, ce qui, nous le savons, n'aura probablement pour effet que d'éliminer les catégories les plus marginalisées et les plus basses de toute forme d'organisation criminelle?

Marc-André Rochon, directeur principal, Secteur du spectre et des télécommunications, Innovation, Sciences et Développement économique Canada: Je vous remercie pour la question.

Je parlerai d'abord de la Loi sur la radiocommunication pour ensuite répondre à la question de manière plus générale.

Nous avons lancé une consultation publique à la mi-mai pour poser certaines de ces questions : quels sont les appareils utilisés pour le vol d'automobiles — les appareils sans fil visés par la

Act — and what are their legitimate uses, because they have legitimate uses? Those are the first steps to gather insights and information on these devices. For legitimate uses, what are the classes of people who can make use of these devices, like people who own garages and things like that?

Regarding the impacts or the effectiveness of the measure, it's hard to say right now. We'll need to get the outcome of the consultation. Then, we issue a ministerial order that would allow us to stop the distribution of these devices in Canada and also work with law enforcement agencies when they do interventions related to auto theft, if there are such devices that would be contributing to that. The administrative monetary penalties could be up to \$10 million if somebody is caught with one of these devices. It is substantial, financially, so we would work with them to do that.

**Senator Pate:** What was the policy reason for not going after car companies? It's far more effective if you actually address this at the level of the car and the manufacturing of the cars than it is to go piecemeal after the fact.

Mr. Rochon: There are some conversations on that topic. It's not part of the Radiocommunication Act, of course; it's a separate sector within Innovation, Science and Economic Development. Those discussions are happening right now, though. I can't share anything else. I'm not aware of the outcomes or the objectives of those conversations right now.

**Senator Pate:** But it's clearly been a policy decision of this government to go this route as opposed to what has been identified as a more effective route by going through car companies.

Mr. Rochon: When it comes to how we deal with the wireless devices used for auto theft, yes, at this point that's the main measure.

**Senator Pate:** So it's not addressing the auto theft up front; it's addressing it after the fact.

**Mr. Rochon:** There are other measures linked to the Criminal Code that I think somebody else at this table can speak to, if they haven't already, but I can't speak to those measures.

Senator Pate: Thank you very much.

My other question is for the Financial Consumer Agency of Canada. Canada has long grappled with serious financial exclusion issues where approximately 3% of all Canadians, close to 1 million, are unbanked and have no relationship at all with mainstream financial institutions. Additionally, 15% of the

Loi sur la radiocommunication — et quelles sont leurs utilisations légitimes, s'ils en ont? Ce sont les premières étapes pour recueillir des points de vues et des informations sur ces appareils. Pour ce qui est des utilisations légitimes, quelles sont les catégories de personnes qui peuvent utiliser ces appareils, comme les propriétaires de garages et ainsi de suite?

En ce qui concerne les répercussions ou l'efficacité de la mesure, il est difficile de se prononcer en ce moment. Nous avons besoin du résultat de la consultation. Ensuite, nous pourrons émettre un arrêté ministériel qui nous permettrait d'arrêter la distribution de ces appareils au Canada et de collaborer avec les organismes d'application de la loi lorsqu'ils interviennent dans des cas de vol d'automobiles, s'il y a de tels appareils qui y contribuent. Les sanctions administratives pécuniaires pourraient aller jusqu'à 10 millions de dollars si quelqu'un est arrêté avec l'un de ces appareils. C'est considérable, financièrement, et nous travaillerions avec eux à cette fin.

La sénatrice Pate: Quelle était la raison stratégique pour ne pas s'en prendre aux constructeurs d'automobiles? C'est beaucoup plus efficace de s'attaquer au problème au moment de la construction des voitures plutôt que de le faire de façon fragmentaire après coup.

M. Rochon: Il y a quelques discussions à ce sujet. Ce n'est pas lié à la Loi sur la radiocommunication, bien sûr; il s'agit d'un secteur distinct qui relève d'Innovation, Science et Développement économique Canada. Ces discussions se déroulent toutefois en ce moment même. Je ne peux rien dire d'autre. Je ne suis pas au courant des résultats ou des objectifs de ces discussions.

La sénatrice Pate: Mais il est clair que le gouvernement a décidé d'emprunter cette voie plutôt qu'adopter ce qui est considéré comme une approche plus efficace, c'est-à-dire passer par les constructeurs d'automobiles.

**M. Rochon :** En ce qui concerne la façon dont nous traitons les appareils sans fil utilisés pour le vol d'automobiles, oui, à ce stade-ci, c'est la mesure principale.

La sénatrice Pate : Il ne s'agit donc pas de s'attaquer au vol d'automobiles dès le départ; il s'agit d'y remédier après coup.

**M. Rochon :** Il y a d'autres mesures liées au Code criminel dont peut parler, je crois, une autre personne présente ici, si cela n'a pas déjà été fait, mais je ne peux pas en parler moi-même.

La sénatrice Pate: Merci beaucoup.

Mon autre question s'adresse à l'Agence de la consommation en matière financière du Canada. Le Canada est depuis longtemps aux prises avec de graves problèmes d'exclusion financière, alors qu'environ 3 % de tous les Canadiens, soit près d'un million, n'ont pas de banque et n'ont aucune relation avec population, close to 5 million Canadians, are underbanked, meaning that they might have a bank account but their engagement with financial institutions is severely limited. Those issues primarily affect individuals from low- and moderate-income backgrounds, particularly those from minority and Indigenous groups.

The closure of 700 bank branches across the country, the majority of which are located in low-income communities, have added to this burden. The situation is even more pronounced in Indigenous communities, where, for instance, in 123 Indigenous reserves in Ontario, only 5 have access to financial services, resulting in 15% of folks in these communities having no bank account.

What measures has the Financial Consumer Agency of Canada put in place to help low-income groups and Indigenous communities avoid being further disadvantaged by the implementation of Canada's Consumer-Driven Banking Framework?

In terms of access to banking, including the ability to receive direct deposits or even to cash cheques, this has also been a traditional barrier for income supports. How is the work to implement Bill C-69's open banking measure being coordinated with other government departments to increase the ability of government programs to reach people in need?

**Mr. Liedtke:** Thank you for the question. If I may just read back to you, I just want to make sure I understand your question because there was a lot there.

You asked this: How is the Financial Consumer Agency of Canada going to work with other agencies to implement consumer-driven banking?

**Senator Pate:** That, and how will you ensure people have access to benefits that they would not have currently through direct deposit because folks in larger urban centres wouldn't, especially in Indigenous communities?

**Mr. Liedtke:** Okay. I'll start with the consumer-driven banking issue first, because consumer-driven banking is how a consumer can give the authority to a financial institution to share their data with another company or a fintech company to provide them with services.

Certainly, all communities would be entitled to have those services. But you are correct: During our public opinion research, we've shown there are certain segments of the population that are unaware of open banking and what it would

les institutions financières traditionnelles. De plus, 15 % de la population, soit près de 5 millions de Canadiens, ont des services bancaires insuffisants, ce qui signifie qu'ils ont peut-être un compte bancaire, mais que leur engagement auprès des institutions financières est très limité. Ces questions touchent principalement les personnes à revenu faible et moyen, en particulier celles issues de groupes minoritaires et autochtones.

La fermeture de 700 succursales bancaires dans l'ensemble du pays, dont une majorité dans des collectivités à faible revenu, a ajouté à ce fardeau. La situation est encore plus marquée dans les collectivités autochtones. À titre d'exemple, parmi les 123 réserves autochtones de l'Ontario, seulement cinq ont accès à des services financiers, ce qui fait en sorte que 15 % des gens de ces collectivités n'ont pas de compte bancaire.

Quelles mesures l'Agence de la consommation en matière financière du Canada a-t-elle mises en place pour aider les groupes à faible revenu et les collectivités autochtones à ne pas être encore plus désavantagés par la mise en œuvre du cadre des services bancaires pour les gens du Canada?

En ce qui concerne l'accès aux services bancaires, y compris la possibilité de recevoir des dépôts directs ou même d'encaisser des chèques, c'est également un obstacle commun quand on veut se prévaloir des mesures de soutien au revenu. Comment le travail de mise en œuvre de la mesure du projet de loi C-69 qui prévoit la création d'un système bancaire ouvert est-il coordonné avec d'autres ministères afin d'accroître la capacité des programmes gouvernementaux d'atteindre les personnes dans le besoin?

**M.** Liedtke: Je vous remercie pour la question. Si vous me permettez, j'aimerais la répéter pour m'assurer de l'avoir bien comprise, car vous avez abordé beaucoup de choses.

Vous avez demandé comment l'Agence de la consommation en matière financière du Canada va collaborer avec d'autres organismes pour mettre en œuvre les services bancaires pour les gens, n'est-ce pas?

La sénatrice Pate: Oui, et comment allez-vous vous assurer que les gens ont accès à des avantages qu'ils n'auraient pas actuellement par dépôt direct parce que les gens dans les grands centres urbains n'y auraient pas accès, surtout au sein des communautés autochtones?

**M.** Liedtke: D'accord. Je commencerai par les services bancaires pour les gens, parce que c'est ainsi qu'un consommateur peut donner à une institution financière le pouvoir de partager ses données avec une autre entreprise ou une entreprise de technologie financière pour fournir des services.

Il est certain que toutes les collectivités auraient le droit d'avoir ces services. Mais vous avez raison: notre recherche sur l'opinion publique nous a permis de montrer que certains segments de la population ignorent l'existence des services entail. As we develop our consumer awareness program, we'll target the messaging to each of the different types of communities. For example, seniors will receive different messaging than for youth from 24 to 34, because they're more tech savvy.

I believe the consumer awareness program will address how each of those communities can access the services.

The other part of your question, I believe, was how we give them access to basic banking services. Again, that would be through our consumer awareness but not necessarily related to consumer-driven banking.

How do we work with the banks to provide the services? The work we're doing on the low-cost/no-cost is a good example. We want to target those vulnerable groups that can't afford banking services or are unaware of them to let them know what banking services are available to them and what they can get to encourage them of the bank accounts.

I hope that answers your questions.

Senator Pate: Thank you.

[Translation]

**The Deputy Chair:** Before we move on to the second round, I'll take the liberty of asking a question or two myself.

Ms. Dolan, we're talking about high-frequency trains, but you indicated in your opening remarks that there might be some high-speed segments in the proposals we receive.

Do you have a sense of the ratio between high-frequency segments and high-speed segments? What would determine whether a segment is high-speed or high-frequency?

**Ms. Dolan:** The RFP asked bidders to submit two proposals. We'll see the proposals for the high-speed segments in July. I'm not sure I understood the last part of your question.

The Deputy Chair: I wanted to know if, in your opinion, the proposals received for the high-speed and high-frequency segments are for the entire line or if it could be for certain segments.

bancaires ouverts et ce qu'ils comprendraient. À mesure que nous élaborerons notre programme de sensibilisation des consommateurs, nous allons transmettre un message ciblé aux différents types de communautés. Par exemple, les personnes âgées recevront des messages différents de ceux des jeunes de 24 à 34 ans, qui sont plus technophiles.

Je crois que le programme de sensibilisation des consommateurs tiendra compte de la façon dont chacune de ces communautés peut avoir accès aux services.

L'autre partie de votre question, je crois, portait sur la façon dont nous leur donnons accès aux services bancaires de base. Encore une fois, ce serait en sensibilisant les consommateurs, mais ce ne serait pas nécessairement lié aux services bancaires pour les gens.

Comment travaillons-nous avec les banques pour fournir les services? Le travail que nous faisons sur les services à faible coût ou à coût nul en est un bon exemple. Nous voulons cibler les groupes vulnérables qui n'ont pas les moyens de se permettre des services bancaires ou qui ne les connaissent pas pour leur indiquer les services bancaires à leur disposition et ce qu'ils peuvent obtenir pour les encourager à utiliser les comptes bancaires.

J'espère que cela répond à vos questions.

La sénatrice Pate : Je vous remercie.

[Français]

Le vice-président : Avant de passer à la deuxième ronde, je vais me permettre de poser une ou deux questions.

Madame Dolan, on parle de trains à grande fréquence, mais dans vos propos d'ouverture, vous avez indiqué que, dans les offres que l'on reçoit, il y aurait peut-être des secteurs qui seraient à grande vitesse.

Avez-vous une idée de la proportion entre les segments à grande fréquence et les segments à grande vitesse? Qu'est-ce qui déterminerait si un segment est à grande vitesse ou à grande fréquence?

**Mme Dolan**: L'appel d'offres demandait aux soumissionnaires de faire deux propositions. On verra les propositions pour les segments de grande vitesse au mois de juillet. Je ne suis pas certaine d'avoir bien compris la dernière partie de votre question.

Le vice-président : Je voulais savoir si, selon vous, les propositions reçues pour les segments à grande vitesse et à grande fréquence sont pour l'ensemble du tronçon ou si cela peut être pour certaines sections.

Ms. Dolan: We don't know yet. When all the bids are received in the fall, the government will have a better idea of which proposals will be the best for Canadians. It's not clear whether this will be a small or large segment. However, following private confidential meetings with bidders, we're aiming for large segments rather than small ones for now.

The Deputy Chair: Are there currently several bidders, or will there only be one or two? Will there be a diversity of proposals?

**Ms. Dolan:** At the moment, three consortia have submitted proposals. Each includes several companies. Each bidding team has between 100 and 250 team members. There will therefore be three proposals, and each one will include two solutions: one for speeds up to 200 kilometres per hour, and the second for speeds above 200 kilometres per hour.

**The Deputy Chair:** Can there be some guarantee that competition will provide us with the most optimal solutions?

**Ms. Dolan:** Yes; the purpose of this procurement process is to find a private sector partner, but the Government of Canada will own all intellectual property. For example, if one bidder gives us a good idea, but another is chosen, the government has the opportunity to tell the first bidder that a second bidder has some interesting ideas. We'll take those ideas and develop the project.

The Deputy Chair: During this process, the government will acquire knowledge. In that case, will bidders be compensated?

**Ms. Dolan:** Yes, bid fees can be up to \$25 million. That doesn't include all the costs, but it does offset a portion of the costs for the proposal.

**The Deputy Chair:** For acquiring knowledge and intellectual property?

Ms. Dolan: Yes.

The Deputy Chair: Thank you. Mr. Liedtke, you mentioned Prosperity Canada earlier. I am quite troubled by something. We know that between 7% and 10% of Canadians don't file an income tax return and therefore aren't identified for assistance programs. These are the most vulnerable people in our society. Could Prosperity Canada be a partner in identifying and helping Canadians who don't file a tax return, and encouraging them to file, so they can access our social programs?

**Mme Dolan :** On ne le sait pas pour le moment. Après avoir reçu toutes les soumissions, à l'automne, le gouvernement aura une meilleure vision par rapport aux propositions et à celles qui seront les meilleures propositions pour les Canadiens. On ne sait pas exactement si ce sera un petit ou un grand segment. Cependant, après avoir tenu des rencontres confidentielles privées avec les soumissionnaires, pour l'instant, on vise de grands segments plutôt que des petits.

Le vice-président : À l'heure actuelle, y a-t-il plusieurs soumissionnaires ou y en aura-t-il seulement un ou deux? Y aura-t-il une diversité de propositions?

Mme Dolan: Pour le moment, il y a trois consortiums qui ont déposé des propositions. Chacun inclut plusieurs compagnies. Chaque équipe de soumissionnaires comprend entre 100 et 250 membres par équipe. Il y aura donc trois propositions, et chacune aura deux solutions: une pour les vitesses allant jusqu'à 200 kilomètres à l'heure, et la deuxième pour les vitesses au-delà de 200 kilomètres à l'heure.

Le vice-président : Peut-on avoir une certaine garantie que la concurrence nous permettra d'avoir les solutions les plus optimales?

Mme Dolan: Oui; le but de ce processus d'approvisionnement est de trouver un partenaire du secteur privé, mais le gouvernement du Canada sera le propriétaire de toutes les propriétés intellectuelles. Par exemple, si un soumissionnaire nous donne une bonne idée, mais qu'un autre est choisi, le gouvernement a la possibilité de dire au premier qu'un deuxième soumissionnaire a des idées intéressantes. On va prendre ces idées pour développer le projet.

Le vice-président : Dans ce processus, le gouvernement va acquérir des connaissances. À ce moment-là, est-ce que les soumissionnaires seront rémunérés?

**Mme Dolan :** Oui, il y a des frais de soumission qui peuvent aller jusqu'à 25 millions de dollars. Cela n'inclut pas tous les coûts, mais cela compense pour une portion des coûts pour la proposition.

Le vice-président : Pour l'acquisition des connaissances et de la propriété intellectuelle?

Mme Dolan: Oui.

Le vice-président: Merci. Monsieur Liedtke, vous avez parlé plus tôt de Prospérité Canada. Il y a un élément qui me préoccupe beaucoup. On sait qu'entre 7 et 10 % des Canadiens ne produisent pas de déclaration de revenus et ne sont donc pas repérés pour bénéficier des programmes d'aide. Ce sont les gens les plus fragiles de notre société. Est-ce qu'il serait possible pour Prospérité Canada d'être un partenaire qui pourrait repérer et aider ces Canadiens et Canadiennes qui ne produisent pas de

## Mr. Liedtke: Thank you for the question.

[English]

That is exactly our understanding of what Prosper Canada would like to do, namely, they would reach out to those Canadians who have not accessed all of their benefits. Part of the programming would be to make them aware of that and encourage them to apply for them and, in many cases, as you have mentioned, to file your income taxes which would automatically generate a benefit. That's our understanding of one of the programs that Prosper Canada has with their funding.

#### [Translation]

The Deputy Chair: This is a very important social issue. Ms. Leblanc, as far as CMHC is concerned, you work with municipalities, which are essential partners. That's where projects come to life. Is there a way to improve the fit between the projects we develop and the requests we receive? We know that, generally speaking, there's a strong demand for people living alone, particularly the elderly. When you start a project, it's harder to make it viable than when there are smaller units, like one-bedroom units. The other huge demand is from families, who need two and three-bedroom apartments. Is any research being done with the municipalities to properly target areas with the greatest demand?

Secondly, are there also incentives to focus on downtown densification and stop expanding our cities, which has the effect of increasing travel and greenhouse gas emissions?

Ms. Leblanc: Thank you for the question. First of all, it's important for municipalities to properly plan their housing needs over the long term. The \$4-billion Housing Accelerator Fund, which is in its infancy, requires municipalities to provide us with long-term plans that detail their housing needs. These will be broken down by housing type, income level and population, which includes requests for seniors. There are also requests for students.

This information will be reviewed by the program and then used for the infrastructure funds that will flow from it. Infrastructure Canada will handle it, but there will be a cycle that follows and uses the information, which will form part of the incentives built into the infrastructure funds. I think these needs

déclaration de revenus et qui les encouragerait à faire cette déclaration, afin de leur permettre d'avoir accès à nos programmes sociaux?

## M. Liedtke: Merci de votre question.

[Traduction]

À notre connaissance, c'est exactement ce que Prospérité Canada aimerait faire, c'est-à-dire communiquer avec les Canadiens qui n'ont pas eu accès à tous leurs avantages. Une partie des programmes consisterait à les sensibiliser et à les encourager à présenter une demande en ce sens et, dans bien des cas, comme vous l'avez mentionné, à faire leur déclaration de revenus, ce qui serait automatiquement avantageux. C'est ce que nous savons de l'un des programmes que Prospérité Canada met en œuvre grâce à son financement.

#### [Français]

Le vice-président: Il y a là un enjeu social fort important. Madame Leblanc, en ce qui concerne la SCHL, vous travaillez avec les municipalités, qui sont des partenaires incontournables. C'est là où les projets prennent vie. Y a-t-il une bonification pour avoir une meilleure adéquation entre ce qu'on développe comme projets et comme demandes? On sait que généralement, il y a une forte demande pour les personnes vivant seules, particulièrement chez les personnes âgées. Quand on entreprend un projet, c'est plus difficile à viabiliser que lorsqu'il y a des unités plus petites, comme des trois pièces et demie. L'autre demande qui est énorme, c'est celle des familles, qui ont besoin d'appartements de quatre ou cinq pièces et demie. Y a-t-il une recherche qui se fait avec les municipalités pour bien cibler où se trouve la plus forte demande?

Deuxièmement, y a-t-il aussi des mesures incitatives pour se concentrer à densifier les centres-villes et cesser d'étendre nos villes, ce qui a pour effet d'augmenter les déplacements et les émissions de gaz à effet de serre?

Mme Leblanc: Merci de votre question. En premier lieu, il est important que les municipalités fassent une bonne planification à long terme de leurs besoins en logements. Avec le Fonds pour accélérer la construction de logements de 4 milliards de dollars, qui en est à ses débuts, nous exigeons des municipalités qu'elles nous fournissent des plans à long terme qui détailleront leurs besoins en logements. Ce sera ventilé par type de logement, type de revenu et population. Cela inclut les demandes pour les personnes âgées. On retrouve aussi des demandes pour les étudiants.

Cette information sera étudiée à partir du programme et utilisée ensuite pour les fonds d'infrastructure qui vont en découler. C'est Infrastructure Canada qui s'en occupera, mais il y aura un cycle qui suivra et qui utilisera cette information, qui fera partie des mesures incitatives que l'on verra et qui

must first be understood in order to build adequate housing. It's not just about building a supply, but building an adequate supply.

Secondly, you mentioned densification. One of the Accelerator Fund program incentives is precisely to have more one-bedroom and two-bedroom units for families. The more units we see, the more incentives we offer. This program maximizes densification. There will be others to follow with Infrastructure Canada, but this is part of the cycle of incentives in place.

The Deputy Chair: Thank you very much; that's encouraging.

[English]

**Senator Marshall:** I have a question now for Mr. Arbour. It's on Division 37 because it lists three specific actions that are going to be carried out by the CRTC.

Is there a timeline? Are you able to tell us when those three will be implemented or will it be staggered implementation? Also, will there be a further announcement with regard to the implementation so that the general public know this has now gone live?

Mr. Arbour: Thank you for the questions. Should the BIA receive Royal Assent, the next step is for the CRTC to launch a consultation. They will post a notice of consultation that will lay out the steps. At a minimum, it's written phases of comment where either stakeholders or individual Canadians can contribute and participate in the consultation.

Senator Marshall: Consultations haven't taken place yet?

**Mr. Arbour:** No. They will inform the specific rules to translate the provisions into actual legal commitments.

The CRTC has noted that the fee aspect and the notification aspect are relatively straightforward. The self-service aspect is more complicated because it involves back office, back end —

Senator Marshall: IT. Right.

Mr. Arbour: — IT complexities.

Ultimately, it will be up to them in terms of how they sequence those provisions. They appreciate that these are issues that consumers are very much keen on, and we have been talking to them in parallel so that they'll be ready to go, should Royal Assent be received in June. From there, it will depend on the shape of the consultations and what comes forward from stakeholders.

accompagneront les fonds d'infrastructure. Je pense que de prime abord, il faut comprendre ces besoins afin d'être en mesure de construire des logements adéquats. Ce n'est pas seulement une offre qu'il faut bâtir, mais une offre adéquate.

Deuxièmement, vous avez parlé de densification. Dans le programme du fonds d'accélération, l'une des mesures incitatives vise justement à avoir plus de logements de trois ou quatre pièces et demie pour les familles. Plus on voit d'unités, plus on offre des mesures incitatives. On maximise la densification grâce à ce programme. Il y en aura d'autres qui suivront avec Infrastructure Canada, mais cela fait partie du cycle des mesures incitatives en place.

Le vice-président : Merci beaucoup; c'est encourageant.

[Traduction]

La sénatrice Marshall : J'ai maintenant une question pour M. Arbor. C'est à propos de la section 37 parce qu'elle énumère trois mesures précises que le CRTC va prendre.

Est-ce qu'il y a un calendrier? Pouvez-vous nous dire quand ces trois projets seront mis en œuvre ou s'ils seront mis en œuvre progressivement? En outre, y aura-t-il une nouvelle annonce concernant la mise en œuvre afin que le grand public sache que c'est maintenant lancé?

M. Arbour: Je vous remercie pour les questions. Si la loi d'exécution du budget reçoit la sanction royale, l'étape suivante consiste pour le CRTC à lancer une consultation. On déposera un avis de consultation qui précisera les étapes. Au minimum, les intervenants ou les Canadiens pourront participer à la consultation en soumettant des commentaires par écrit.

La sénatrice Marshall: Les consultations n'ont donc pas encore eu lieu, n'est-ce pas?

**M. Arbour :** Non. Elles orienteront les règles pour traduire les dispositions en engagements juridiques réels.

Le CRTC a fait remarquer que ce qui se rapporte aux frais et à l'avis est relativement simple. L'aspect du libre-service est toutefois plus compliqué parce qu'il est question des éléments d'arrière-plan, d'une technologie dorsale...

La sénatrice Marshall: La technologie. D'accord.

M. Arbour: ... complexe.

En fin de compte, ce sera à eux de décider de la façon dont ils vont appliquer ces dispositions. Ils comprennent que ce sont des questions qui intéressent beaucoup les consommateurs, et nous avons discuté avec eux en parallèle afin qu'ils soient prêts à commencer, si le projet de loi reçoit la sanction royale en juin. À partir de là, cela dépendra de la forme des consultations et de ce qui est présenté par les intervenants.

**Senator Marshall:** Okay. There's no target date. It's just that it's going to be left—once the bill receives Royal Assent, it will be handed over to the CRTC and they're supposed to take it and run with it, basically?

**Mr. Arbour:** That is correct. It will come into force via an order-in-council once the CRTC has been able to do its work.

**Senator Marshall:** Okay. Are there going to be extra costs borne by the CRTC as a result of this? Or is this part of their regular budget?

**Mr. Arbour:** In 2022-23, the government issued a broad new policy direction to the CRTC, a renewed approach to telecommunications policy. In that context, we talked to the CRTC about revisiting its overall resource complement, and the CRTC's resources were increased in the telecommunications portion by about 25%. Those resources came from fees on the industry. They don't come out of government revenues.

**Senator Marshall:** So it's not the public purse?

**Mr. Arbour:** Correct. That increase was designed to handle different measures over the medium term. Should they have a change in circumstances, we can revisit that in terms of the fees on industry.

**Senator Marshall:** I would expect that once it's implemented, there will be complaints. Will there be a separate complaints mechanism set up, or is there already a complaints mechanism that will also be used for these three issues?

Mr. Arbour: Thank you for the question. There is an existing complaints organization. The Commission for Complaints for Telecom-Television Services. It already administers a set of codes on television, the internet, phone and wireless. I would imagine most likely they will handle complaints in this regard.

# Senator Marshall: Thank you.

I have a quick question to Mr. Liedtke. You mentioned Prosper Canada in one of your responses. I think I saw it in the budget book. How were they selected? They're an independent organization, aren't they? Or are they a non-profit organization?

**Mr. Liedtke:** Thank you for the question, senator. They're an independent, non-profit organization. They're one of our stakeholders, and they made an application directly to the Minister of Finance.

**Senator Marshall:** Okay. There was no RFP. They made a proposal and the proposal was accepted. That's how they were selected?

La sénatrice Marshall: D'accord. Il n'y a pas de date cible. Ce sera tout simplement laissé... Une fois que le projet de loi aura reçu la sanction royale, le CRTC est censé prendre les choses en main, en gros?

**M. Arbour :** C'est exact. Cela va entrer en vigueur par décret une fois que le CRTC aura été en mesure de faire son travail.

La sénatrice Marshall : D'accord. Le CRTC va-t-il donc assumer des frais supplémentaires? Ou cela fait-il partie de son budget ordinaire?

M. Arbour: En 2022-2023, le gouvernement a présenté une nouvelle orientation stratégique générale au CRTC, une nouvelle approche de la politique des télécommunications. Dans ce contexte, nous avons demandé au CRTC de revoir son effectif global, et ses ressources ont augmenté d'environ 25 % pour ce qui est des télécommunications. Ces ressources provenaient de frais imposés à l'industrie. Ils ne proviennent pas des recettes du gouvernement.

La sénatrice Marshall: Donc, cela ne provient pas des fonds publics?

**M.** Arbour: C'est exact. Cette augmentation devait servir à traiter différentes mesures à moyen terme. Si jamais la situation change au CRTC, nous pouvons revenir là-dessus en ce qui concerne les frais imposés à l'industrie.

La sénatrice Marshall : Je m'attends à ce qu'il y ait des plaintes après la mise en œuvre. Est-ce qu'il y aura un mécanisme distinct de traitement des plaintes ou existe-t-il déjà un mécanisme qui sera également utilisé pour ces trois mesures?

M. Arbour: Je vous remercie pour cette question. Il existe une organisation pour les plaintes. La Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision. Elle administre déjà un ensemble de codes pour la télévision, l'Internet, le téléphone et le sans-fil. J'imagine qu'elle traitera très probablement les plaintes à cet égard.

# La sénatrice Marshall: Je vous remercie.

J'ai une brève question à poser à M. Liedtke. Vous avez mentionné Prospérité Canada dans une de vos réponses. Je crois l'avoir vu dans le budget. Comment cet organisme a-t-il été sélectionné? C'est un organisme indépendant, n'est-ce pas? Ou s'agit-il d'un organisme à but non lucratif?

M. Liedtke: Je vous remercie pour la question, madame la sénatrice. C'est un organisme indépendant à but non lucratif. Il est un de nos intervenants, et il a présenté une demande directement à la ministre des Finances.

La sénatrice Marshall: D'accord. Il n'y a pas eu de demande de propositions. Il a présenté une proposition et elle a été acceptée. C'est ainsi qu'il a été sélectionné?

**Mr. Liedtke:** Correct. It did not come through the Financial Consumer Agency of Canada, or FCAC.

Senator Marshall: Okay.

Mr. Liedtke: They did it separately.

Senator Marshall: Thank you.

Back to VIA Rail. Has any land been bought? You were speaking earlier about the land. Who is going to buy the land? The government has a Crown corporation that acquires land. Is that who is going to acquire the land? Has any land been bought? I'm just wondering about the funding for the land. Is there any money provided? I would think it's going to be quite expensive.

Ms. Dolan: Yes, it will be costly once we get to that point in the project. Currently, as discussed, we're in the request for proposals phase. One of the elements of that is to identify a series of promising alignments within government parameters. The next few years of the project will be to further develop and design the project, which will help government — or VIA HFR and the private developer partner identify the actual plots of land that would be required for the project. So it's at that point in time — I think we're probably three or four years at least from identifying and purchasing the land.

To date, no funds have been allocated for land purchase. At the same time, the acquisition of land for such a large project is a priority. We've heard from other big projects in other jurisdictions how important that is. Taking that to heart, the VIA HFR subsidiary does have a land acquisition strategy. They're working on developing their plan on how to approach this.

**Senator Marshall:** No money?

Mr. Arbour: No money for the actual acquisition at this time.

Senator Marshall: Thank you.

**Senator Smith:** Mr. Liedtke, the proposed consumer-driven banking act includes an exclusion for "derived data." This act would not apply in respect of derived data. Can you explain what "derived data" means, why it is excluded from this act and what are some of the implications?

**Mr. Liedtke:** Thank you, senator, for the question. I don't have the specific answer to the question. I would assume derived data is data that is created by a financial institution rather than just the records, but we'll have to get back to you just to confirm that

M. Liedtke: C'est exact. Il n'est pas passé par l'Agence de la consommation en matière financière du Canada.

La sénatrice Marshall: D'accord.

M. Liedtke: Il ne s'est pas adressé à l'ACFC.

La sénatrice Marshall: Je vous remercie.

De retour à VIA Rail. Des terres ont-elles été achetées? Vous parliez tout à l'heure des terres. Qui va les acheter? Le gouvernement a une société d'État qui acquiert des terres. Est-ce cette société qui va acquérir les terres? Des terres ont-elles été achetées? Je me demande simplement s'il y a un financement pour les terres. A-t-on fourni de l'argent? Je pense que ça va être assez dispendieux.

Mme Dolan: Oui, ce sera dispendieux une fois que nous aurons atteint ce point du projet. À l'heure actuelle, comme nous l'avons vu, nous sommes à l'étape de la demande de propositions. L'un des éléments de cette démarche consiste à cerner une série d'harmonisations prometteuses au sein des paramètres gouvernementaux. Les prochaines années du projet consisteront à développer et à concevoir davantage le projet, ce qui aidera le gouvernement — ou VIA TGF et le partenaire de développement privé — à trouver les terres nécessaires au projet. Ce sera donc à ce moment-là — je pense que nous sommes probablement à trois ou quatre ans au moins du moment où nous allons désigner et acheter les terres.

À ce jour, aucun fonds n'a été affecté à l'achat de terres. En même temps, l'acquisition de terres pour un projet aussi important est une priorité. D'autres grands projets menés par d'autres administrations nous ont montré à quel point c'est important. Cela dit, la filiale, VIA TGF, a une stratégie d'acquisition de terres. Elle travaille à l'élaboration de son plan sur la façon de procéder.

La sénatrice Marshall : Sans argent?

M. Arbour: Sans argent pour l'acquisition réelle à ce moment-là.

La sénatrice Marshall: Je vous remercie.

Le sénateur Smith: Monsieur Liedtke, la loi proposée sur les services bancaires axés sur les consommateurs prévoit une exclusion pour les « données dérivées ». La présente loi ne s'appliquerait pas à ces données. Pouvez-vous expliquer ce que signifie « données dérivées » et dire pourquoi elles sont exclues de la présente loi et quelles en sont les implications?

**M.** Liedtke: Je vous remercie, monsieur le sénateur, pour la question. Je n'ai pas la réponse précise à la question. Je suppose que les données dérivées sont des données qui sont créées par une institution financière plutôt que seulement les dossiers, mais nous devrons vous revenir là-dessus pour le confirmer.

**Senator Smith:** As a supplementary, along with consumers, this act will allow for small businesses to direct that their data be shared with participants in the open banking framework. However, the legislation does not include a clear definition of what would constitute a small business.

What sort of guidelines will be used to determine whether a business will be eligible to use open banking?

**Mr. Liedtke:** Thank you for the question, senator. The actual framework itself would define the eligibility criteria and the technical specifications. As long as any entity meets those technical specifications, then they would be eligible to partake in the open banking framework. I believe the actual technical requirements are still being developed.

**Senator Smith:** When do you anticipate them being completed so the process could move forward?

**Mr. Liedtke:** I would have to defer that question to the Department of Finance, because they actually are defining and creating the elements of the technical standards and the framework, and then we would be responsible for overseeing the implementation of it.

**Senator Smith:** As of now, it's sort of cloudy as to when the actual process will move forward?

**Mr. Liedtke:** No, I'm saying I don't have the answer. The Department of Finance would likely have that answer.

Senator Smith: Thank you.

**Senator Loffreda:** My question is on Part 4 of Division 36. The briefing material explains that the proposed amendments to the Radiocommunication Act could be used to address harmful criminal activities beyond auto theft. I understand the immediate policy intent of this measure, which we understand auto thefts in Canada are a major concern, but how much flexibility are we giving the minister here to address other instances of harmful interceptions in the future? Do we have any specific examples?

Mr. Rochon: Thank you for the question, senator. We don't have any specific examples right now. However, what we do know is that wireless devices are everywhere. They're in your laptop and in your car. It's evolving over time. There will be more and more risks of various threats, whether it's via criminal organizations or others, to harm Canadians. These new capabilities and new devices are useful to Canadians, but also introduces risk.

Le sénateur Smith: À titre complémentaire, tout comme pour les consommateurs, cette loi permettra aux petites entreprises de demander que leurs données soient partagées avec les participants au cadre de services bancaires ouverts. Toutefois, la loi ne contient pas de définition claire de ce qui constituerait une petite entreprise.

Quels types de lignes directrices seront utilisées pour déterminer si une entreprise sera admissible aux services bancaires ouverts?

M. Liedtke: Je vous remercie pour la question, sénateur. Le cadre proprement dit définirait les critères d'admissibilité et les spécifications techniques. Tant qu'une entité satisfait à ces spécifications techniques, elle pourra participer au cadre bancaire ouvert. Je crois que les exigences techniques sont encore en cours d'élaboration.

Le sénateur Smith : À quel moment vous attendez-vous à ce qu'elles soient terminées afin que le processus puisse aller de l'avant?

M. Liedtke: Je devrais renvoyer cette question au ministère des Finances, parce qu'il est en train de définir et de créer les éléments des normes techniques et du cadre, et nous serons alors chargés de surveiller la mise en œuvre de ces normes.

Le sénateur Smith: Pour l'instant, on ne sait pas vraiment quand le processus va aller de l'avant, n'est-ce pas?

**M.** Liedtke: Non, je dis que je n'ai pas la réponse. Le ministère des Finances pourrait probablement vous la donner.

Le sénateur Smith : Je vous remercie.

Le sénateur Loffreda: Ma question porte sur la partie 4 de la section 36. La documentation explique que les modifications proposées à la Loi sur la radiocommunication pourraient être utilisées pour s'attaquer à des activités criminelles nuisibles au-delà du vol d'automobiles. Je comprends bien l'intention stratégique immédiate de cette mesure, car nous savons que le vol d'automobiles au Canada est une préoccupation majeure, mais quelle marge de manœuvre donnons-nous au ministre pour régler d'autres cas d'interceptions nuisibles à l'avenir? Avons-nous des exemples précis?

M. Rochon: Je vous remercie pour la question, monsieur le sénateur. Nous n'avons pas d'exemples précis à l'heure actuelle. Cependant, ce que nous savons, c'est que les appareils sans fil sont partout. Ils sont dans votre ordinateur portable et dans votre voiture. Ils évoluent au fil du temps. Il y aura de plus en plus de risques de menaces diverses pour les Canadiens que ce soit par l'entremise d'organisations criminelles ou autres. Ces nouvelles capacités et ces nouveaux appareils sont utiles aux Canadiens, mais ils présentent également des risques.

As and when there's a determination that wireless devices are used to intercept communications to cause harm for Canadians, the minister would have the ability to do a public consultation, follow the regulatory framework, of course, to make sure that whatever measures he's proposing would benefit Canadians and limit any type of negative side effect in order to help protect Canadians against whatever future nefarious actor could do to Canadians going forward.

**Senator Loffreda:** It's targeting the manufacturers, which at this point in time are not exclusively criminal organizations?

**Mr. Rochon:** It targets manufacturers if they are purposely producing devices that are used for nefarious purposes. It could also target distributors that are selling these things in the Canadian market. It could target organizations that possess these devices for nefarious uses as well.

**Senator Loffreda:** Thank you. I'll ask another question on open banking. Open banking requires data sharing, as we know. I'm comforted knowing that it will be secure and cybersecurity will be less of a threat.

With respect to consumer consent, will consumer consent be required for each data type? Or would consent from the consumer to share data include all in-scope data — more specifically, bank accounts, credit card balances — when it comes to approving loans and authorizing loans by financial institutions? Does the consumer have to be advised that his data will be shared, and consent to it, or all data could be shared?

**Mr. Liedtke:** Thank you for the question, senator. The intent of the framework is that the consumer will authorize the release of information. They will be able to pick and choose what information they want released and that could be shared between the bank and the fintech. The consumer will drive what data is shared.

**Senator Loffreda:** So the consumer drives it at all times. No data could be shared by financial institutions asking for specific data that the consumer has not consented to sharing?

Mr. Liedtke: Correct.

Senator Loffreda: Thank you.

**Senator Pate:** My question is for CMHC. In the 2024 Housing Market Outlook, you predicted that rental markets will remain tight, especially in the pricier areas of Canada —

Lorsque l'on conclura que des appareils sans fil sont utilisés pour intercepter les communications afin de causer du tort aux Canadiens, le ministre aura la possibilité de tenir une consultation publique et de suivre le cadre réglementaire, bien sûr, pour s'assurer que les mesures qu'il propose profitent aux Canadiens et limitent tout effet secondaire négatif afin de protéger les Canadiens contre tout ce qu'un acteur malveillant éventuel pourrait faire contre les Canadiens à l'avenir.

Le sénateur Loffreda: On cible les fabricants, qui à ce moment-là ne sont pas exclusivement des organisations criminelles, n'est-ce pas?

M. Rochon: On cible les fabricants s'ils produisent délibérément des appareils qui sont utilisés à des fins malveillantes. On pourrait également cibler les distributeurs qui vendent ces produits sur le marché canadien et les organisations qui possèdent ces appareils pour des utilisations malveillantes aussi.

Le sénateur Loffreda: Je vous remercie. Je vais poser une autre question sur les services bancaires ouverts. Les services bancaires ouverts nécessitent le partage de données, comme nous le savons. Je suis réconforté de savoir qu'ils seront sécurisés et que la cybersécurité sera moins une menace.

En ce qui concerne le consentement des consommateurs, sera-t-il requis pour chaque type de données? Ou le consentement du consommateur à partager des données inclurait-il toutes les données dans le champ d'application — plus précisément les comptes bancaires, les soldes des cartes de crédit — lorsqu'il s'agit de l'approbation et de l'autorisation de prêts par des institutions financières? Le consommateur doit-il être informé que ses données seront partagées, et donner son consentement, ou que toutes les données pourraient être partagées?

M. Liedtke: Je vous remercie pour la question, monsieur le sénateur. Le but du cadre est que le consommateur autorise la communication de renseignements. Il sera en mesure de choisir les informations qu'il veut communiquer et qui pourraient être partagées entre la banque et l'entreprise de technologie financière. Le consommateur déterminera quelles données sont partagées.

Le sénateur Loffreda : C'est donc le consommateur qui le déterminera à tout moment. Aucune donnée ne pourrait être partagée par les institutions financières qui demandent des données que le consommateur n'a pas consenti à partager?

M. Liedtke: C'est exact.

Le sénateur Loffreda: Je vous remercie.

La sénatrice Pate: Ma question s'adresse à la SCHL. Dans les *Perspectives du marché de l'habitation de 2024*, vous avez prédit que les marchés de la location demeureront tendus, surtout

which I presume includes cities with high homelessness rates, such as Toronto and Vancouver. Purpose-built housing measures are included in Budget 2024 but are not in Bill C-69.

I am curious how CMHC plans to address the fact that the anticipated increase in housing units will not meet the growing demand. What barriers brought you to estimate that Canada will not meet its demand for rental housing?

Given that the average rent for a one-bedroom apartment in Canada is now \$1,920 per month, while a two-bedroom apartment is \$2,193 per month, how are you looking to address the housing affordability crisis? What concrete measures are you taking to meet this goal? What is your timeline? In particular, in order to ensure that you meet the timeline, how are you dealing with folks who rely on social assistance or earn minimum wage and can't even afford what's currently being provided? What are the long-term, concrete measures? How do you account for the fact that even though it's in the budget, we're not seeing in the BIA any real commitment to this?

**Ms. Leblanc:** Thank you for the question. I definitely agree that the biggest pressure we are seeing across markets is for renters. We are seeing an increased need for core housing and the need to do more.

With respect to what CMHC is doing, we are accountable to deliver on the National Housing Strategy and its programs, which includes programs that target additional supply and deep affordability. I've spoken before about the Rapid Housing Initiative, the Affordable Housing Fund, the Apartment Construction Loan Program, as well as some of the biggest programs that are contributing to supply. For those programs, the pipelines are significant. The deepest programs that we have are oversubscribed. We will continue to offer this funding to developers and not-for-profits until 2028 and, for some of them, until 2032.

We're speaking specifically to the foreign ban today, but in Budget 2024, significant measures have been announced that CMHC will be delivering, such as \$1 billion for the Affordable Housing Fund. We are opening a new stream that will resemble the Rapid Housing Initiative — very deep, 100% contributions, targeting the most vulnerable populations in Canada.

dans les régions les plus coûteuses du Canada — qui, je présume, comprend les villes où le taux d'itinérance est élevé, comme Toronto et Vancouver. Le budget de 2024 comprend des mesures pour la construction de logements à vocation précise, mais pas le projet de loi C-69.

Je me demande comment la SCHL compte s'attaquer au fait que l'augmentation prévue des logements ne répondra pas à la demande croissante. Quels obstacles vous ont amenés à estimer que le Canada ne répondra pas à sa demande de logements locatifs?

Étant donné que le loyer moyen d'un appartement d'une chambre au Canada est maintenant de 1 920 \$ par mois, et il est de 2 193 \$ par mois pour un appartement de deux chambres, comment cherchez-vous à résoudre la crise de l'abordabilité du logement? Quelles mesures concrètes prenez-vous pour atteindre cet objectif? Quel est votre délai? En particulier, afin de vous assurer de respecter le délai, que faites-vous pour les gens qui dépendent de l'aide sociale ou qui gagnent un salaire minimum et qui ne peuvent même pas se permettre ce qui est actuellement offert? Quelles sont les mesures concrètes à long terme? Comment expliquez-vous le fait que même si c'est dans le budget, nous ne voyons pas de véritable engagement à cet égard dans la loi d'exécution du budget?

**Mme Leblanc :** Je vous remercie pour la question. Je suis tout à fait d'accord pour dire que ce sont surtout les locataires qui subissent des pressions sur les marchés. Nous constatons un besoin accru de logements de base et la nécessité d'en faire plus.

En ce qui concerne ce que fait la SCHL, nous sommes tenus de respecter la Stratégie nationale sur le logement et ses programmes, ce qui comprend des programmes qui ciblent une offre accrue et une grande abordabilité. J'ai déjà parlé de l'Initiative pour la création rapide de logements, du Fonds pour le logement abordable, du Programme de prêts pour la construction d'appartements ainsi que de certains des plus grands programmes qui contribuent à l'augmentation de l'offre. Pour ces programmes, l'infrastructure est importante. Nous n'arrivons pas à répondre à la demande pour nos programmes les plus poussés. Nous continuerons d'offrir ce financement aux promoteurs et aux organismes sans but lucratif jusqu'en 2028 et, pour certains d'entre eux, jusqu'en 2032.

Nous parlons plus précisément de l'interdiction visant les étrangers aujourd'hui, mais dans le budget de 2024, on a annoncé des mesures importantes que la SCHL va mettre en œuvre, comme un milliard de dollars pour le Fonds pour le logement abordable. Nous ouvrons un nouveau volet qui ressemblera à l'Initiative pour la création rapide de logements — des contributions considérables, à 100 %, qui ciblent les populations les plus vulnérables du Canada.

There is also an increase to our Apartment Construction Loan Program by \$15 billion. This will help the low- to middleincome population and accelerate supply.

We have a few more programs that have been announced in Budget 2024. We are excited to continue to offer that support.

You spoke about barriers. CMHC, on its own, will not be able to build the number of houses that are required in Canada. We need the help of all levels of government. We need developers, the private sector and financial institutions to contribute.

You've seen some commitments to innovative ideas through the budget. We talk about manufacturing for housing — mobile, panelization and 3-D printing. We need innovative and creative ideas to change how we build housing. That is one of the barriers. Through our research, we've seen that another barrier is the labour force.

There are some process opportunities at the local municipality level. We are working with municipalities to incentivize them to change the way they think about planning, zoning and densification. We need to look at the whole life cycle in terms of how we are building in Canada in order to get to the numbers we are talking about.

**Senator Ross:** My question is for Mr. Liedtke, following up on Senator Marshall's question.

A great deal of your presentation related to protection of consumers. Of course, that is positive and it is a continuing need. She asked how and why Prosper Canada was chosen for the \$60-million, five-year project creating a strategy.

Is it only the creation or is it also implementation of a strategy? Second, although you mentioned that it did not come through FCAC, do you know whether other charities were considered? Do you have a sense of the criteria? Given the past challenges that the government has had in selecting charities to implement programs, do you know what due diligence was in place? Do you think FCAC should have been tasked with the responsibility of selecting the service provider, rather than the process that was implemented?

**Mr. Liedtke:** Thank you for the question. I will answer the first part. We were not involved in the process, so I'm not sure whether other entities put in a submission to be approved.

Il y a aussi une augmentation de 15 milliards de dollars du financement de notre programme de prêts pour la construction d'appartements. Cela aidera les gens à revenu faible ou moyen et accélérera la croissance de l'offre.

Nous avons d'autres programmes qui ont été annoncés dans le budget de 2024. Nous sommes heureux de continuer à offrir ce soutien.

Vous avez parlé d'obstacles. La SCHL, à elle seule, ne pourra pas construire le nombre nécessaire de maisons au Canada. Nous avons besoin de l'aide de tous les ordres de gouvernement. Nous avons besoin que les promoteurs, le secteur privé et les institutions financières contribuent.

Vous avez vu des engagements à l'égard d'idées novatrices dans le budget. Nous parlons de fabrication pour le logement — les maisons mobiles, le panneautage et l'impression 3D. Nous avons besoin d'idées novatrices et créatives pour changer notre façon de construire des logements. C'est l'un des obstacles. Grâce à nos recherches, nous avons constaté qu'un autre obstacle est la main-d'œuvre.

Il y a des possibilités de processus à l'échelle municipale. Nous travaillons avec les municipalités pour les inciter à changer leur façon de penser en matière de planification, de zonage et de densification. Nous devons examiner tout le cycle de vie de la construction au Canada afin d'obtenir les chiffres dont nous parlons.

La sénatrice Ross: Ma question s'adresse à M. Liedtke et donne suite à la question de la sénatrice Marshall.

Une grande partie de votre exposé portait sur la protection des consommateurs. Bien sûr, c'est positif et c'est un besoin continu. Elle a demandé comment et pourquoi l'organisme Prospérité Canada a été choisi pour le projet quinquennal de 60 millions de dollars qui vise à élaborer une stratégie.

Est-ce seulement pour la création d'une stratégie ou est-il également question de sa mise en œuvre? Deuxièmement, même si vous avez mentionné qu'on n'est pas passé par l'ACFC, savez-vous si d'autres organismes de bienfaisance ont été envisagés? Avez-vous une idée des critères? Étant donné les défis que le gouvernement a dû relever par le passé en choisissant des organismes de bienfaisance pour mettre en œuvre des programmes, savez-vous quelle diligence raisonnable était en place? Pensez-vous plutôt que l'ACFC aurait dû être chargée de choisir le fournisseur de services?

**M.** Liedtke: Je vous remercie pour la question. Je vais répondre à la première partie. Nous n'avons pas participé au processus, et je ne suis donc pas sûr si d'autres entités ont présenté une soumission aux fins d'approbation.

To answer the second part of your question, one of the things we are reflecting on is the utility of having our own kind of grants and contributions program through which we could service the entire financial ecosystem and all of our stakeholders by their putting in submissions that would enable our National Financial Literacy Strategy, and then we would allocate funding from that perspective. We are reflecting on that as we speak.

**Senator Ross:** Is there a way you could find out about the criteria that were in place or any due diligence that was in place through the department, and provide us that information?

**Mr. Liedtke:** We would have to go to the Department of Finance. We can try that, or we can talk to the clerk about whether it would be easier for the committee to go directly to Finance.

Senator Ross: Thank you.

**Senator Kingston:** I have a couple of quick questions. The first is for Transport Canada.

I'm thinking about the Radiocommunication Act. No matter how you approach it, at this point, it will take time to take effect. Meanwhile, it seems to me — and this is from things I've heard at the community level — police departments at the local level are telling consumers in small groups how they might avoid their property being stolen, in particular, their cars.

Is there any thought on the part of your department in terms of public information that's more widely spread? What types of cars are being stolen, for instance? Can you protect your fobs so that they can't be read? I'm probably being very simplistic, but consumers need to know how to protect themselves, if they can, in the short term.

**Mr. Rochon:** Thank you for the question, senator. There are some things that Canadians can do to help protect themselves, but there are some limits to that. The criminal organizations find ways around that.

When it comes to public communications, I'd have to take that back and discuss it with the sector which is responsible for the automotive industry to see if there's anything that is being done. A few weeks ago, the National Action Plan on Combatting Auto Theft was announced. There were some measures there, but that's the extent of my knowledge on that topic, unfortunately.

**Senator Kingston:** There are public service types of announcements. People need to know how to protect themselves if there are ways.

My second question, a quick one again, is for you, Mr. Liedtke. Again, you mentioned measures will be taken to have certain segments, like seniors, for instance, understand their

Pour répondre à la deuxième partie de votre question, nous réfléchissons notamment à l'utilité d'avoir notre propre programme de subventions et de contributions par le biais duquel nous pourrions servir l'écosystème financier tout entier et tous nos intervenants en les laissant présenter des soumissions qui permettraient de donner suite à notre stratégie nationale de littératie financière, et ensuite nous affecterions des fonds dans cette optique. Nous réfléchissons actuellement à cela.

La sénatrice Ross: Est-ce qu'il y a un moyen de vous renseigner auprès du ministère sur les critères qui étaient en place ou sur la diligence raisonnable dont on a fait preuve pour ensuite nous fournir cette information?

**M.** Liedtke: Il faudrait que nous nous adressions au ministère des Finances. Nous pouvons essayer, ou nous pouvons discuter avec la greffière pour voir s'il serait plus facile pour le comité de s'adresser directement au ministère.

La sénatrice Ross: Je vous remercie.

La sénatrice Kingston: J'ai deux ou trois brèves questions. La première est pour Transports Canada.

Je pense à la Loi sur la radiocommunication. Peu importe la façon de l'aborder, à ce stade-ci, il faudra du temps pour qu'elle prenne effet. Pendant ce temps, il me semble — et c'est ce que j'ai entendu au niveau communautaire — que les services de police locaux disent aux consommateurs en petits groupes comment ils pourraient éviter que leurs biens ne soient volés, en particulier leurs voitures.

Votre ministère a-t-il réfléchi à une façon d'informer la population à plus grande échelle? Quels types de voitures sont volées, par exemple? Pouvez-vous protéger vos porte-clés pour qu'ils ne puissent pas être lus? Je suis probablement très simpliste, mais les consommateurs doivent savoir comment se protéger, s'ils le peuvent, à court terme.

**M. Rochon :** Je vous remercie pour la question, madame la sénatrice. Il y a des choses que les Canadiens peuvent faire pour se protéger, mais il y a des limites. Les organisations criminelles trouvent des moyens de contourner cela.

En ce qui concerne les communications publiques, il faudrait que j'en discute avec le secteur responsable de l'industrie automobile pour voir s'il y a quelque chose qui se fait. Il y a quelques semaines, le Plan d'action national pour lutter contre le vol de véhicules a été annoncé. Il y avait des mesures, mais c'est tout ce que je sais là-dessus, malheureusement.

La sénatrice Kingston: Il existe des types d'annonces de service public. Les gens doivent savoir comment se protéger s'il y a des moyens de le faire.

Ma deuxième question, qui est brève une fois de plus, est pour vous, monsieur Liedtke. Encore une fois, vous avez mentionné que des mesures seront prises pour que certains segments, financial literacy better. Could you give me some examples of how you might prepare seniors to better take advantage of open banking?

Mr. Liedtke: Yes. Thank you for the question, senator. We expect the entire consumer awareness program will be multi-phased and multi-year. The first phase will start with basic information on what open banking is. In the example of seniors, we would want them to understand that, for example, there are fintech companies that will help them get financial information from their banks. Maybe they have a separate credit card. Maybe they have investments in a different company. This app will allow them to look at everything at once, and it will simplify how they manage their finances. That could be a message for them

In the next phase of the awareness campaign, as we get closer to full implementation, we will let seniors know that we will maintain a registry of accredited fintech companies to which they can go. We will target the messaging as we go through.

Then, of course, the third phase of our consumer awareness campaign would be to evaluate the effectiveness of the messages in the first two phases so we can tailor them and adjust accordingly. We will do consultations with a seniors group. We have a very good stakeholder network with respect to our financial literacy strategy. Some of them are targeted to seniors. We will involve all our partners and stakeholders in making sure that we have the right messages for our target audiences.

Senator Kingston: Thank you.

[Translation]

The Deputy Chair: Thank you.

Before we begin, I'd just like to remind you that representatives from the Department of Finance will be with us next Tuesday to study Bill C-69. In fact, we had many questions for them.

[English]

**Senator Marshall:** Ms. Dolan, I have a few more questions. You mentioned the \$25 million bid fee. Can you elaborate on how that works? How did you determine the amount? Give us a little bit of general background about it.

comme les personnes âgées, comprennent mieux la littératie financière. Pourriez-vous me donner quelques exemples de la façon dont vous pourriez préparer les personnes âgées à mieux tirer parti des services bancaires ouverts?

M. Liedtke: Oui. Je vous remercie pour la question, madame la sénatrice. Nous nous attendons à ce que l'ensemble du programme de sensibilisation des consommateurs soit à multiples volets et pluriannuel. La première phase débutera par des informations de base sur ce que sont les services bancaires ouverts. Pour reprendre l'exemple des personnes âgées, nous aimerions qu'ils comprennent qu'il y a, par exemple, des entreprises de technologie financière qui les aideront à obtenir de l'information financière auprès de leurs banques. Peut-être qu'ils ont une carte de crédit séparée. Peut-être ont-ils des investissements dans une autre entreprise. Cette application leur permettra de tout regarder en même temps, et elle simplifiera la façon dont ils gèrent leurs finances. Cela pourrait être un message pour eux.

Au cours de la prochaine phase de la campagne de sensibilisation, à mesure que nous nous approcherons de la mise en œuvre complète, nous ferons savoir aux personnes âgées que nous tiendrons un registre des entreprises de technologie financière accréditées qu'ils pourront consulter. Nous ciblerons le message au fur et à mesure que nous avancerons.

Ensuite, bien sûr, la troisième phase de notre campagne de sensibilisation des consommateurs serait d'évaluer l'efficacité des messages dans les deux premières phases afin que nous puissions les personnaliser et les adapter en conséquence. Nous mènerons des consultations avec un groupe de personnes âgées. Nous avons un très bon réseau d'intervenants en ce qui a trait à notre stratégie de littératie financière. Certains d'entre eux ciblent les personnes âgées. Nous ferons participer tous nos partenaires et intervenants pour faire en sorte que nous avons les bons messages pour nos publics cibles.

La sénatrice Kingston: Je vous remercie.

[Français]

Le vice-président : Merci.

Avant de commencer, j'aimerais simplement rappeler que les représentants du ministère des Finances seront avec nous mardi prochain pour étudier le projet de loi C-69. Nous avions d'ailleurs beaucoup de questions qui s'adressaient à eux.

[Traduction]

La sénatrice Marshall: Madame Dolan, j'ai encore quelques questions. Vous avez mentionné les frais de soumission de 25 millions de dollars. Pouvez-vous nous expliquer comment cela fonctionne? Comment avez-vous déterminé le montant? Donnez-nous un peu de contexte général à ce sujet.

**Ms. Dolan:** It is not unusual to have a bid fee in a large procurement. This one is a little bit different in its nature and its scope and what we are requiring of the bidders through, basically, a nine-month process. We are really asking them to develop, in essence, a business case for the project.

An assessment was done of the level of effort we thought that would require. A process is being led — not by me particularly but by my colleagues in the procurement and commercial team at PSPC — to be able to go through the procurement. I believe the threshold is bid compliance; then they would receive their bid fee. If I am wrong on the bid compliance requirement, I will come back to the committee and correct myself, but I believe that's the requirement.

**Senator Marshall:** My time is limited so I will ask one more question. Is it \$25 million per bidder? Where did the money come from?

**Ms. Dolan:** Yes. Budget 2022 allocated funds for the procurement and that included the bid fee.

**Senator Marshall:** Okay, so I will go back. And how many bidders availed of it?

**Ms. Dolan:** There are three bid teams. The request for qualifications went out last year.

Senator Marshall: My time is up. Thank you.

Senator Loffreda: My question is once again on Part 4, Division 36, with respect to car theft. While you do come and address my question — thank you once again for your availability — have we consulted with other jurisdictions that have similar challenges with auto theft to ensure that our proposed measures will effectively deter such criminal activity? We're putting together measures, I think rightfully so, to deter the criminal activity; that is a concern in Canada. But why has Canada been such a target? Have we consulted with other jurisdictions, other countries worldwide, that have similar problems with auto theft to see what measures they have in place? Will our measures be just as effective or more effective?

**Mr. Rochon:** Thank you for the question, senator. I will answer in two parts. The overall responsibility for auto theft lies with Public Safety Canada. That may be a question for them, to ask why Canada may have been targeted more than other countries. I wouldn't be able to answer that question.

Mme Dolan: Il n'est pas rare d'avoir des frais de soumission dans un grand projet d'approvisionnement. Celui-ci est un peu différent par sa nature et sa portée et dans ce que nous demandons aux soumissionnaires, à l'aide, en gros, d'un processus de neuf mois. Nous leur demandons vraiment de préparer, essentiellement, une analyse de rentabilisation pour le projet.

On a évalué le niveau d'effort que nous pensions nécessaire. Un processus est dirigé — pas par moi en particulier, mais par mes collègues de l'équipe de l'approvisionnement et du commerce de SPAC — pour être en mesure de suivre le processus d'approvisionnement. Je crois que le seuil est la conformité des soumissions; ils recevraient alors leurs frais de soumission. Si je me trompe en ce qui concerne l'exigence de conformité des soumissions, je vais recommuniquer avec le comité pour remettre les pendules à l'heure, mais je crois que c'est l'exigence.

La sénatrice Marshall: Mon temps de parole est limité, et je vais donc poser une autre question. Est-ce 25 millions de dollars par soumissionnaire? D'où provient l'argent?

**Mme Dolan :** Oui. Le budget de 2022 prévoyait des fonds pour l'approvisionnement, ce qui comprend les frais de soumission.

La sénatrice Marshall : Je vois. Je vais donc faire marche arrière. Et combien de soumissionnaires en ont profité?

**Mme Dolan :** Il y a trois équipes de soumissionnaires. La demande de qualification a été envoyée l'année dernière.

La sénatrice Marshall: Mon temps est écoulé. Je vous remercie.

Le sénateur Loffreda: Ma question porte à nouveau sur la partie 4, section 36, concernant le vol de voitures. Je vous laisse prendre place pour répondre à ma question — merci, encore une fois, de votre disponibilité. Avons-nous consulté d'autres administrations qui ont des défis semblables en ce qui concerne le vol d'automobiles pour nous assurer que les mesures que nous proposons seront efficaces pour décourager ce genre d'activités criminelles? Nous mettons en place, à juste titre, des mesures pour décourager l'activité criminelle; c'est une préoccupation au Canada. Mais pourquoi le Canada a-t-il été ciblé autant? Avons-nous consulté d'autres administrations, d'autres pays du monde entier, qui ont des problèmes semblables de vol d'automobiles pour voir quelles mesures ils ont en place? Nos mesures seront-elles aussi efficaces ou plus efficaces?

M. Rochon: Je vous remercie pour la question, monsieur le sénateur. Je répondrai en deux parties. La responsabilité générale liée au vol d'automobiles incombe à Sécurité publique Canada. C'est peut-être une question pour ce ministère, afin de savoir pourquoi le Canada a été ciblé plus que d'autres pays. Je ne pourrais pas répondre à cette question.

When it comes to the specific measures in Division 36, we have not yet compared with other jurisdictions. That will be part of the process as we move along with our public consultation and going through the regulatory process in order to move forward with this.

Senator Loffreda: Why wouldn't we do that at this stage when we put together policies and measures? Where is auto theft occurring across the world? Which countries are targeted the most and what measures do they have in place? I'm sure they don't go unaddressed when other countries are targeted like we've been targeted. You have to address that concern. You have to put policies and measures in place. Why's not that been done yet? Will that be done in the next step?

**Mr. Rochon:** Thank you, senator. For the wireless devices, we will take care of doing that in the next step. For the overall auto theft question, that would be a question for Public Safety Canada. I'm not in a position to answer that, unfortunately.

**Senator Loffreda:** But also for the punitive measures of 10 years, 14 years — why 10, why 14? Has it been used elsewhere around the world? That's my question. Are they arbitrary numbers just to deter theft? We've heard that sometimes it is effective; sometimes it's not effective. I assume you need measures in place to deter crime. What you allow you empower. Right? So it's important not to allow it.

**Mr. Rochon:** By 10 and 14 years, are you referring to measures in the Criminal Code?

Senator Loffreda: Yes.

**Mr. Rochon:** So that would be a question for the Department of Justice Canada. They own that piece of legislation. I wouldn't be able to answer that question, unfortunately.

Senator Loffreda: Thank you for the questions you did answer.

[Translation]

The Deputy Chair: Thank you

I have a question for Ms. Dolan.

With regard to declaring VIA HFR an agent of His Majesty, it is said that expropriations will be required to deploy the HSR or HFR while granting Crown immunity to the subsidiary. Will this status exempt the project from the environmental assessment process, particularly in Quebec with the BAPE?

En ce qui concerne les mesures de la section 36, nous n'avons pas encore fait de comparaison avec les autres administrations. Cela fera partie du processus au fur et à mesure que nous avancerons avec notre consultation publique et que nous passerons à travers le processus de réglementation afin d'aller de l'avant.

Le sénateur Loffreda: Pourquoi ne le ferions-nous pas à ce stade-ci, alors que nous élaborons des politiques et des mesures? Où se produit le vol d'automobiles dans le monde entier? Quels sont les pays qui sont les plus ciblés et quelles mesures ont-ils mises en place? Je suis sûr que le problème n'est pas ignoré lorsque d'autres pays sont ciblés comme nous l'avons été. On doit répondre à cette préoccupation. On doit mettre en place des politiques et des mesures. Pourquoi n'est-ce pas encore fait? Cela sera-t-il fait à l'étape suivante?

M. Rochon: Merci, monsieur le sénateur. Pour les appareils sans fil, nous nous occuperons de faire cela à la prochaine étape. Pour ce qui est de la question générale du vol d'automobiles, il s'agirait d'une question pour Sécurité publique Canada. Je ne suis malheureusement pas en mesure d'y répondre.

Le sénateur Loffreda: Il y a aussi les mesures punitives de 10 ans, 14 ans — pourquoi 10, pourquoi 14? Ces chiffres ont-ils été utilisés ailleurs dans le monde? C'est ma question. S'agit-il de chiffres arbitraires uniquement pour dissuader le vol? Nous avons entendu dire que parfois c'est efficace et que parfois, ce ne l'est pas. Je suppose que vous avez besoin de mesures pour dissuader la criminalité. On renforce ce qu'on permet, n'est-ce pas? Il est donc important de ne pas le permettre.

**M. Rochon :** Lorsque vous parlez de 10 et de 14 ans, parlez-vous de mesures dans le Code criminel?

Le sénateur Loffreda: Oui.

**M. Rochon :** Ce serait donc une question pour le ministère de la Justice Canada. Cette mesure législative lui appartient. Malheureusement, je ne pourrais pas répondre à cette question.

Le sénateur Loffreda : Merci pour les questions auxquelles vous avez répondu.

[Français]

Le vice-président : Merci.

J'ai une question à poser à Mme Dolan.

Concernant la déclaration de mandataire de Sa Majesté qui sera accordée à VIA TGF, on dit qu'il faudra relever des expropriations en vue du déploiement du TGV ou du TGF en permettant à la filiale de jouir de l'immunité de la Couronne. Est-ce que ce statut permettra d'exempter le projet du processus d'évaluation environnementale, particulièrement au Québec avec le BAPE?

**Ms. Dolan:** No. Agent status has several impacts, including liability, financial obligations, property, taxes, municipal zoning, but the project will be subject to environmental assessment criteria. It's a federal project, so federal law applies. I can't really discuss the BAPE process at the moment.

The Deputy Chair: Thank you.

[English]

**Senator Pate:** Just following up on Senator Loffreda's last intervention, if there is information about consultations that have been had with car manufacturing companies around their ability to actually intervene in this area, it would be very interesting to have that information. If there's something quick that you can provide, happy to have that, but my question was actually going to be for VIA Rail.

As part of the missing and murdered Indigenous women and girls inquiry, as you know, one of the challenges around everything from the Highway of Tears to the many thousands of kilometres of highway is the fact that there isn't reliable transportation for many folks in the country. We know that transportation should be sufficient and readily available to Indigenous communities and in towns and cities located in all provinces and territories in Canada. They are urgently in need of convenient and safe transportation to achieve transportation equity.

I am curious as to what concrete steps are being taken to implement the calls to justice from the national inquiry relating to these issues. In particular, given the role that railroads have played in Canada's colonial history, are there any specific steps that VIA Rail and Transport Canada have taken to consult and work in partnership with Indigenous governments and communities in the context of this High Frequency Rail project?

Ms. Dolan: Maybe I'll start at the end and try to work my way back.

Specifically, for the HFR project, the Crown corporation VIA HFR is actively engaged in conversations with over 40 Indigenous groups through the corridor. That has included reaching out to seek their input on a variety of things, including that the project has taken innovative steps to try and include them in the procurement process. For example, last summer, they ran a consultative process seeking their input on some of the elements of the requests for proposals. Similarly, they are looking to engage and identify representatives from Indigenous communities to help look at particular portions of the bids that come in that relate to Indigenous participation plans.

Mme Dolan: Non. Le statut de mandataire a plusieurs impacts, notamment sur la responsabilité, les obligations financières, les propriétés, les impôts, les zonages municipaux, mais le projet sera assujetti aux critères d'évaluation environnementale. C'est un projet fédéral, donc c'est la loi fédérale qui s'applique. Je ne peux pas vraiment parler du processus du BAPE pour le moment.

Le vice-président : Merci.

[Traduction]

La sénatrice Pate: Pour donner suite à la dernière intervention du sénateur Loffreda, s'il y a de l'information sur les consultations qui ont eu lieu avec les constructeurs automobiles au sujet de leur capacité d'intervention dans ce domaine. Il serait très intéressant d'avoir cette information. S'il y a quelque chose de rapide que vous pouvez fournir, j'en serais ravie, mais ma question s'adressait en fait à VIA Rail.

Dans le cadre de l'enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées, comme vous le savez, l'un des défis qui se posent, de la « route des larmes » aux milliers de kilomètres de routes, est le fait qu'il n'y a pas de transport fiable pour de nombreuses personnes dans le pays. Nous savons que le transport devrait être suffisant et facilement accessible pour les collectivités autochtones et les villes situées dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. Ils ont un besoin urgent de transport pratique et sécuritaire pour atteindre l'équité en matière de transport.

Je suis curieuse de savoir quelles mesures concrètes sont prises pour mettre en œuvre les appels à la justice lancés par l'enquête nationale en ce qui a trait à ces questions. En particulier, étant donné le rôle que les chemins de fer ont joué dans l'histoire coloniale du Canada, VIA Rail et Transports Canada ont-ils pris des mesures précises pour consulter les gouvernements et les collectivités autochtones et pour travailler en partenariat avec eux dans le cadre de ce projet de train à grande fréquence?

Mme Dolan : Je vais commencer par la fin et essayer de remonter vers le début.

Plus précisément, pour le projet de trait à grande fréquence, la société d'État VIA TGF participe activement à des discussions avec plus de 40 groupes autochtones le long du corridor. Cela comprend également la sollicitation de leur avis sur diverses questions, notamment sur le fait que le projet s'accompagne de mesures novatrices pour essayer de les inclure dans le processus d'approvisionnement. Par exemple, l'été dernier, on a mené un processus de consultation visant à obtenir leur avis sur certains éléments des demandes de propositions. De la même façon, on cherche à recruter et à identifier des représentants des communautés autochtones pour aider à examiner certaines parties des soumissions qui se rapportent aux plans de participation des Autochtones.

The Crown corporation is actively involved in both upholding the Crown's obligations with respect to the duty to consult, as well as just generally trying to engage on a range of areas, including socio-economic opportunities for Indigenous people. More generally within the department, we have active engagement of Indigenous communities. In partnership, we have an Indigenous relations unit, which is actively supporting a number of program areas.

Finally, I would say there is a rural and remote passenger program that offers funding to specific Indigenous-owned, -led or -operated railway companies that primarily serve Indigenous communities. Thank you.

**Senator Loffreda:** I don't want to take any of the senators' time with an additional question, but given that we do have time, why not? It is an important concept that we will probably be visiting for the last time, which is the open banking concept. The Senate Committee on Banking put together a thorough report on open banking — we are favourable to open banking.

But given that you are here, I would like you to maybe summarize or conclude on what work needs to be completed to put it in place. You are putting together the framework. Do other elements need to be in place? Are there any obstacles you see going forward? As you mentioned the consumers and industry will benefit, so when do you see this happening?

Mr. Liedtke: Thank you, senator, for the question. I will put it into the perspective of FCAC and what we need to do to conduct our oversight, administration and enforcement of the framework. The Department of Finance will create the framework itself. What we will do now with the funds that have been set aside in the budget is to look at the structure we need to supervise consumer-driven banking. The other element will be to create a consumer awareness campaign, as we talked about, to make sure Canadians understand what open banking is. What are the advantages? What are the risks?

We will also promote the fact that we will create a registry so that Canadians can go to an authoritative source knowing this company is accredited, I want to share my data with them. That's what we will be doing in the next year or so. It was just announced on April 16. We are developing the plan to create the structure and to hire the senior deputy commissioner.

With respect to obstacles, it's too early to say. Our greatest challenge, of course, will be to staff and get the people in place with the skill sets required. Then I expect at that time we will be

La société d'État participe activement à la fois au respect des obligations de la Couronne en ce qui a trait à l'obligation de consulter et, de façon générale, à aux efforts déployés pour nouer le dialogue dans un éventail de domaines, y compris les possibilités socioéconomiques pour les peuples autochtones. Plus généralement, au sein du ministère, nous avons une participation active des communautés autochtones. En partenariat, nous avons une unité des relations avec les Autochtones, qui appuie activement un certain nombre de secteurs de programme.

Enfin, je dirais qu'il y a un programme de transport de passagers en milieu rural et éloigné qui offre du financement à des compagnies de chemin de fer qui appartiennent à des Autochtones ou qui sont dirigées ou exploitées par des Autochtones et qui desservent principalement des collectivités autochtones. Merci.

Le sénateur Loffreda: Je ne veux pas prendre le temps des sénateurs en posant une question supplémentaire, mais étant donné que nous avons le temps, pourquoi pas? C'est un concept important que nous aborderons probablement pour la dernière fois, soit le concept des services bancaires ouverts. Le Comité sénatorial permanent des banques a rédigé un rapport complet sur le système bancaire ouvert — nous y sommes favorables.

Mais étant donné que vous êtes ici, j'aimerais que vous résumiez les travaux à accomplir pour mettre en place ce système ou que vous terminiez en en parlant. Vous mettez en place le cadre. D'autres éléments doivent-ils être en place? Voyez-vous des obstacles à l'avenir? Comme vous l'avez dit, les consommateurs et l'industrie en bénéficieront, alors à quel moment cela sera-t-il fait selon vous?

M. Liedtke: Je vous remercie, monsieur le sénateur, pour la question. Je vais répondre du point de vue de l'ACFC et dire ce que nous devons faire pour assurer la surveillance, l'administration et l'application du cadre. Le ministère des Finances créera le cadre lui-même. Ce que nous allons faire maintenant avec les fonds qui ont été mis de côté dans le budget, c'est examiner la structure dont nous avons besoin pour superviser les services bancaires pour les gens. L'autre élément consistera à créer une campagne de sensibilisation des consommateurs, comme nous l'avons dit, pour nous assurer que les Canadiens comprennent ce que sont les services bancaires ouverts. Quels sont les avantages? Quels sont les risques?

Nous ferons également la promotion du registre que nous allons créer afin que les Canadiens puissent consulter une source faisant autorité et savoir qu'une entreprise est accréditée avant de partager leurs données avec elle. C'est ce que nous allons faire d'ici un an environ. Cela vient d'être annoncé le 16 avril. Nous sommes en train d'élaborer le plan pour créer la structure et embaucher le sous-commissaire principal.

En ce qui concerne les obstacles, il est trop tôt pour se prononcer. Notre plus grand défi, bien sûr, sera d'embaucher et de mettre en place les personnes possédant les compétences able to work with Finance, if there are any obstacles, to address them from a policy perspective.

**Senator Loffreda:** Why were we the last country in the G7 to adopt the concept of open banking? Was it because cybersecurity was more of a threat in Canada or because our banking system is one of the strongest in the world? Or did we feel there wasn't a need?

**Mr.** Liedtke: Thank you for the question, senator. Unfortunately, I can't answer that question. If the Department of Finance is coming next week, that would be a great question for them.

**Senator Loffreda:** Thank you. We are preparing them in advance, I guess.

**The Deputy Chair:** Thank you. Now we will conclude the meeting. Thank you for appearing today. It is much appreciated.

### [Translation]

I would like to remind witnesses to please submit written responses to the clerk by the end of the day on Tuesday, June 11, 2024. Before adjourning, I would like to remind senators that our next meeting will take place tomorrow, May 29 at 2:30 p.m. to resume our study of the subject matter of all of Bill C-69. We will have the pleasure of welcoming the minister for 90 minutes.

I would like to thank the entire support team for this committee, those in the forefront of the room as well as those behind the scenes who are not visible. Thank you all for your work, which contributes enormously to the success of the Standing Senate Committee on National Finance. Thank you.

(The meeting is adjourned.)

requises. Je m'attends à ce que nous soyons alors en mesure de travailler avec le ministère des Finances, s'il y a des obstacles, pour les régler d'un point de vue stratégique.

Le sénateur Loffreda: Pourquoi avons-nous été le dernier pays du G7 à adopter le concept des services bancaires ouverts? Était-ce parce que la menace de la cybersécurité était plus importante au Canada ou parce que notre système bancaire est l'un des plus solides au monde? Ou avons-nous senti qu'il n'y avait pas de besoin?

M. Liedtke: Je vous remercie pour la question, monsieur le sénateur. Malheureusement, je ne peux pas y répondre. Si les gens du ministère des Finances comparaissent la semaine prochaine, ce serait une excellente question pour eux.

Le sénateur Loffreda : Je vous remercie. Nous préparons les questions, je suppose.

Le vice-président : Merci. Nous allons maintenant conclure la réunion. Merci d'avoir comparu aujourd'hui. Nous vous en sommes très reconnaissants.

[Français]

Je rappelle aux témoins de bien vouloir remettre leurs réponses écrites à la greffière d'ici la fin de la journée du mardi 11 juin 2024. Avant de terminer, j'aimerais rappeler aux sénateurs et sénatrices que notre prochaine réunion aura lieu demain, le 29 mai, à 14 h 30, pour continuer notre étude sur la teneur complète du projet de loi C-69. Nous aurons le plaisir d'accueillir la ministre pour une séance de 90 minutes.

J'aimerais remercier toute l'équipe de soutien de ce comité, ceux et celles qui sont en évidence dans la pièce autant que ceux et celles qui sont en arrière-scène et qu'on ne voit pas ici. Nous vous remercions de votre travail, qui contribue énormément au succès du Comité sénatorial permanent des finances nationales. Merci.

(La séance est levée.)